

LA GAZETTE Wézienne

saint-witz.fr



Informations municipales de Saint-Witz

n° 101 / Novembre 2014

Sommaire



Grêle du 8 juin, nos locaux techniques transformés en planetarium...

Etat-Civil

Naissances

FERTÉ Gaspard Joseph Gaston
Né le 20 janvier 2014 à Senlis (60)

VALLET Ivann Philippe Armand
Né le 16 Juin 2014 à Clamart (92)

ERGISI Alan David
Né le 12 Juillet 2014 à Senlis (60)

GILLES Louis Eric Joël
Né le 17 Juillet 2014 à Senlis (60)

DETCHENIQUE Loann Lou Valérie
Née le 12 Août 2014 à Senlis (60)

MARRAKCHI BENJAAFAR Ghali
Né le 22 Août 2014 à Compiègne (60)

SUADIYELI Emilie Ayse Marie
Née le 24 Septembre 2014 à
Neuilly sur seine (92)

Mariages

Le 28 juin entre LUCAS-DUBOTS
Alexis Harold et PRAT Marine
Pauline

Le 30 août entre PETIT Serge et
MANNEQUIN Aurélie Josiane
Jacqueline

Le 31 mai entre GRUOT Thomas
et BOYER Ophélie

Décès

SIMAS Veuve MARGOTTEAU
Denise Françoise
Décédée le 17 juin 2014 à Saint-
Witz (95)

DODINOT Jérôme Jonathan
Clément
Décédé le 8 juillet 2014 à Saint-
Witz (95)

PARMIGIANI Jean-Jacques
Décédé le 15 octobre 2014 à
Gonesse (95)

Dates à retenir

Festival croc en contes :

- **15 novembre** : au foyer
rural, salle Alexis Berson, à
partir de 15h.

- **22 novembre** : au foyer
rural, salle Alexis Berson à
partir de 17h.

22 novembre à 20h :

concert de la Saint Cécile
au lycée Léonard de
Vinci. École municipale de
musique et ensemble vocal
de Montméliant.

9 décembre : assemblée
générale du foyer rural.

14 décembre : repas des
anciens.

14 mars 2015 :
semi-marathon.

6 et 7 juin 2015 : expo-
sition des ateliers du foyer
rural dont le thème est « Au
fil de... ».

Braderie d'été

**Mercredi 8 avril 2015 de
14h à 20h** : braderie d'été.
Dépôt des vêtements la veille (14h
- 20h) - retour des vêtements le
lendemain (10h - 13h).

13 décembre : marché de Noël.

E ditorial.....	p 1
N ouvelles Municipales.....	p 2
C ommunauté d'Agglomération.....	p 14
P etite Enfance.....	p 15
V ie scolaire	p 16
V ie Sportive.....	p 20
A ssociations.....	p 27
V ivre à Saint-Witz.....	p 37
N ote Gourmande.....	p 41
G rippeminaud	p 42
C ôté Jardin.....	p 43
P aroles d'élus.....	p 44



Germain Buchet

Nous avons souffert ensemble après ce 8 juin néfaste où le ciel nous est tombé sur la tête, heureusement protégée par nos toits qui, eux, n'ont pas résisté. Nous voyons encore les plaies dans certaines rues.

Aussi, je rends hommage aux corps constitués qui nous ont aidés tout de suite : les pompiers, la Croix-Rouge, les communes voisines et dans un deuxième temps les industriels, les commerçants qui nous ont donné ou prêté du matériel. Tout cela est très bien, c'est la partie visible et matérielle de la solidarité.

L'autre partie, qui fait le plus chaud au cœur, c'est le retour de la solidarité de voisinage. Elle s'est exercée tout de suite, dans la nuit. Elle dure encore au moment où il faut trouver un gîte afin de pouvoir entamer les travaux de réparation. Les voisins se sont retrouvés comme au début du village. Il n'y a plus d'enfants d'âge scolaire, les liens d'entraide se distendent et parfois disparaissent, l'indifférence survient.

Un tel événement rallume la flamme. Nous nous sommes retrouvés, revus, appréciés à nouveau. Ce souffle vivant a été reconnu, jaugé par les intervenants extérieurs.

Gardons le en nous, faisons le fructifier même, c'est le côté positif de la tempête.

Amicalement
Le Maire

Pensée du jour

« Les villes portent les stigmates des passages du temps, occasionnellement les promesses d'époques futures. »

Marguerite Yourcenar

Conseil municipal

Compte rendu du jeudi 5 juin 2014

Présents : Germain BUCHET, Marion BERTON-GEANT, Michèle CAQUIN, Marie-Hélène DAUPTAIN, Chantal DELGADO, Fabienne GRU, Marie-Hélène HOFFER, Muriel HURTIS, Djamil LASRI, Xavier BELAIR, Jean-Michel DEBZAK, David DUPUTEL, Thibaut FERTE, Emmanuel FLINOIS, Emmanuel PETIOT, Frédéric VANÇON, Joël VANDERSTIGEL, Richard ZADROS.

Pouvoir : Viviane BERNIER à Michel CAQUIN, Dominique GRIS à Frédéric VANÇON, Lucie LE PAGE à Chantal DELGADO, Stéphane MOURET à Fabienne GRU et Xavier TERRADE à Xavier BELAIR.

Secrétaire de séance : Chantal Delgado.

Ouverture de séance : 20H54.

Remerciements du Judo-Club et du Collège Façoise Dolto pour les subventions accordées par la Mairie.

1) Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 16 avril 2014.

Aucune autre remarque n'ayant été faite, le compte rendu est approuvé et signé.

2) Décisions du Maire.

Décision N° 2014/002 : à la suite d'un vice de procédure dû à une erreur matérielle, il est dans l'intérêt général d'annuler le marché de la mission d'optimisation de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) attribué à la société REFAC-GEPAC le 17 mars dernier, et de lancer une nouvelle mise en concurrence.

AFFAIRES GÉNÉRALES

3) Constitution du Jury d'assises.

Chaque année, nous devons désigner par tirage au sort, d'après la liste électorale, 6 personnes de plus de 23 ans, susceptibles de siéger à la Cour d'Assise de Pontoise en qualité de Jury, pour l'année 2015.

- 387 CHORQUES épouse ARETO, Marie Mélinda,
- 512 DEZENNE Lucien,
- 137 BERIOT Nicolas,
- 808 GLEYZE Nicolas,
- 1420 PAMART Mathieu
- 230 BOULADOUX Jérôme,

Deux personnes supplémentaires ont été choisies en cas

d'indisponibilité des six premières.

- 18 AMAUDRUZ épouse NICHAGNIAN, Jacqueline,
- 380 CHICHER Claude.

Le Conseil Municipal approuve ce tirage au sort.

Approuvé à l'unanimité

4) Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.).

A la suite des élections municipales, il convient de procéder à la constitution d'une nouvelle Commission Communale des Impôts Directs.

Cette commission se réunit tous les ans afin de donner son avis sur chaque modification des valeurs locatives communales, élément constitutif des taxes d'imposition des 3 taxes directes : les bases fiscales des taxes d'habitation (TH), la taxe foncière (TF) et la contribution foncière des entreprises (CFE). Cette commission est composée d'un Président, le Maire, de 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants. Les membres sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques (DDFIP) d'après une liste de 32 contribuables proposée par le Conseil Municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, ou membre de l'UE ; avoir au moins 25 ans ; jouir de leurs droits civils ; être imposable sur la commune et l'un d'entre eux doit être domicilié en dehors de la commune.

Les nouveaux membres proposés à la DDFIP sont :

Mme CAQUIN	Mme LEBEC
Mme PHELIZON	Mme GRU
Mme DELGADO	Mme BERNIER
M. BERLET	M. MASSIAS
M. BOURCERET	M. COELLE
M. BENOIST	M. DELAPLACE
M. DENAUX	M. RENAN SAINT CYR
M. BACCHIANI	Mme CHABBERT
M. GARNIER	M. JACOB
M. VERON	M. GRUOT
M. LECLERC	M. MORELLE
M. DUPUTEL	Mme LASRI
M. ZADROS	Mme AYDOGAN
M. VANDERSTIGEL	Mme MAISONNETTE
Mme PAMART	M. BELBACHIR
Mme BOURDIN	M. PETIOT

Approuvé à l'unanimité

5) Commission communale pour la sécurité incendie pour le contrôle des établissements recevant du public (EPR).

Cette commission doit être renouvelée à la suite des élections municipales.

Elle est dorénavant constituée :

- d'un Président : Germain BUCHET,
- d'un Adjoint : Frédéric VANÇON,
- du chef de la circonscription de la sécurité publique (ou du commandant de la brigade de gendarmerie),
- d'un sapeur-pompier,
- d'un agent communal.

Approuvé à l'unanimité

FINANCES

6) Syndicat Mixte pour la Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise (S.M.G.F.A.V.O.).

Ce syndicat gère la fourrière animale du Val d'Oise.

Le Conseil Municipal doit nommer deux membres pour le représenter au sein de ce syndicat.

M. le Maire propose :

- Xavier BELAIR
- Frédéric VANÇON.

Approuvé à l'unanimité

7) Commission Locale d'Évaluation des transferts de charges de la Communauté d'Agglomération.

Cette commission garantit une répartition financière équitable des dépenses liées aux transferts de compétences à la communauté d'agglomération.

Le Conseil Municipal nomme deux membres pour le représenter :

- Membre titulaire : Stéphane MOURET,
- Membre suppléant : Richard ZADROS.

Approuvé à l'unanimité

8) Commission Intercommunale des Impôts Directs (C.I.I.D.).

Le Conseil Municipal nomme deux de ses membres pour le représenter au sein de cette Commission :

- Membre titulaire : Stéphane MOURET
- Membre suppléant : Joël VANDERSTIGEL.

Approuvé à l'unanimité

9) Protocole d'accord avec le Centre Intercommunal de Gestion (C.I.G.).

Le C.I.G. a transmis à M. le Maire un protocole d'accord afin de mettre à disposition de la commune un avocat pour ester en

justice dans le cadre de l'affaire du marché public de scénographie l'opposant à la société SAS Opéranti Entreprise.

Cette société conteste en effet, non pas la procédure, mais l'objectivité des critères de jugement.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer ce protocole d'accord.

Approuvé à l'unanimité

10) Convention avec la Communauté d'Agglomération.

M. le Maire a la possibilité de signer une convention avec la Communauté d'Agglomération, afin d'inclure la commune dans leur marché pour la téléphonie et les copieurs, convention conclue avec l'Union Générale des Achats Publics.

La signature de cette convention permettrait de bénéficier de tarifs très compétitifs.

M. le Maire demande l'autorisation de signer cette convention pour inclure la commune dans leur marché :

- pour la téléphonie.

Approuvé à l'unanimité

- pour les copieurs.

Approuvé à l'unanimité

11) Adhésion au groupement de commandes des marchés de fourniture d'électricité.

La loi n° 2014/344 du 17 mars 2014 (Art. 25) prévoit la fin des tarifs réglementés de vente de gaz naturel pour les consommations non domestiques de plus de 30 000 kWh par an.

Le maire doit donc souscrire un nouveau contrat de vente de gaz en passant par une procédure de marché public.

La possibilité d'intégrer un groupement de commande, coordonné par le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité d'Ile de France (S.I.G.E.I.F.) devrait engendrer une économie d'environ 30%.

Le Conseil Municipal autorise la signature de cette convention.

Approuvé à l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES

12) Rémunération accessoire de la directrice de l'école de danse municipale.

Vu son ancienneté et ses qualités professionnelles, une augmentation de 50 € par mois, au titre de rémunération accessoire, est possible pour la directrice de l'école municipale de danse de Saint-Witz à compter

du 1^{er} juillet 2014.

Le Conseil Municipal donne son accord.

Approuvé à l'unanimité

URBANISME

13) Enquête publique : « révision du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Syndicat Intercommunal d'études et de programmation pour le développement de l'Est du Val d'Oise (SIEVO) ».

M. le Maire a reçu le calendrier concernant la révision de SCoT du S.I.E.V.O. L'enquête publique, présentée au service d'Etat le 05/06/14 à la Préfecture, aura lieu du 26/06 au 25/07/2014.

Elle sera conduite par une commission d'enquête composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants désignés et présidés par le président du tribunal administratif le 20/03/2014.

Les pièces de l'enquête publique seront consultables au siège de la communauté d'agglomération Roissy Portes de France et au siège de la communauté d'agglomération Val de France à Villiers-le Bel.

Une permanence en mairie de Saint-Witz se tiendra le mercredi 2 juillet prochain de 15 heures à 18 heures.

A l'issue de cette enquête, les registres d'observations seront mis à disposition des 25 communes du S.I.E.V.O.

14) Enquête publique : « autoroute ferroviaire Atlantique ».

L'autoroute ferroviaire Atlantique permettra d'assurer le transit d'une partie des camions entre le Nord de la France et le Sud-Ouest.

Deux allers retours quotidiens de trains d'une longueur de 750 mètres permettront à terme de transporter 240 semi-remorques par jour et dans les deux sens. L'objectif est de diminuer le trafic routier et par conséquent de réduire la pollution. La mise en service devrait s'effectuer entre la fin 2015 et le début 2016.

Ce projet concerne les 422 communes traversées.

Cette enquête publique est achevée. Les conclusions ne sont pas encore connues à ce jour.

15) Travaux d'assainissement confiés au Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne (S.I.A.H.)

Des travaux d'assainissement importants doivent être exécutés rue des Pré Frais, rue de l'Orme à la Pie et rue des Treize Saules.

Le Maire a la possibilité de déléguer au S.I.A.H. la gestion de ces travaux en désignant une Maîtrise d'œuvre qui passe les marchés et contrôle les travaux.

Nous n'avons pas encore le prix de cette opération. Il s'agit pour le moment d'un accord de principe. Le montant de cette Maîtrise d'œuvre sera soumis au Conseil Municipal dès qu'il sera connu.

Nous avons reçu des devis estimatifs prévisionnels :

- rue des Pré Frais 635 285 € HT
- rue des Treize Saules 11 097 € HT
- rue de l'Orme à la Pie 37 643 € HT

Ces dépenses sont inscrites au Budget Prévisionnel 2015.

Sur ces montants, une subvention de 50% peut être obtenue relative aux eaux usées (30% de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et 20% du syndicat). Quand tous les travaux seront terminés, nous procéderons à la rétrocession.

Des discussions vont être engagées avec les propriétaires des maisons concernées et les associations syndicales.

Dans l'immédiat, il s'agit uniquement de valider le principe de mandater la compétence de Maîtrise d'ouvrage au S.I.A.H. qui a les compétences techniques et administratives pour gérer ces travaux.

Approuvé à l'unanimité

FINANCES

16) Marché taxe locale sur la publicité extérieure.

Comme le Conseil municipal en a été informé en début de séance, nous sommes contraints d'annuler le marché attribué à la société REFPAC-GPAC. Aussi, nous devons relancer un nouvel appel d'offres.

Le Conseil Municipal doit autoriser cette procédure.

Approuvé à l'unanimité

D'autre part, selon l'article 171 de la loi N° 2088-776 du 4 août 2088 de modernisation de l'économie, le Conseil Municipal doit délibérer sur la fixation

des nouveaux tarifs.

Chaque année, les tarifs sont relevés dans une proportion égale au taux de croissance de l'indice des prix à la consommation, fixée par arrêté ministériel.

Pour l'année 2015, ces tarifs ont été fixés par un arrêté publié au J.O. le 18/05/2014. Ce taux était de 0.7% en 2013, il est applicable aux tarifs TLPE 2015.

Les tarifs de droit commun appliqués pour 2015 doivent donc être les suivants :

S'agissant des enseignes :

- Exonération des enseignes dont la superficie est inférieure à 7 m²,
- 15.30 € lorsque la somme des superficies taxables est comprise entre 7 m² et 12 m²,
- 30.60 € lorsque la somme des superficies taxables est comprise entre 12m² et 50m²
- 61.20 € lorsque la somme des superficies taxables est supérieure à 50 m².

S'agissant des dispositifs publicitaires et des pré enseignes :

- 15.30 € pour les supports non numériques dont la surface est inférieure à 50 m².
- 30.60 € pour les supports non numériques dont la surface est supérieure à 50 m².
- 45.90 € pour les supports numériques dont la surface est inférieure à 50 m².
- 91.80 € pour les supports numériques dont la surface est supérieure à 50 m².

Il est rappelé que les commerces du centre commercial situés au 34 rue du Haut de Senlis sont exonérés de cette taxe.

Approuvé à l'unanimité

17) Augmentation des tarifs municipaux.

Cette année, le taux d'augmentation de l'indice lié à la consommation est de 0.7% (indice du 3^{ème} trimestre 2013).

• Cantine, périscolaire :

M. le Maire propose de ne pas appliquer d'augmentation aux tarifs, celle-ci étant infime dans certains cas.

Approuvé à l'unanimité

• Concessions funéraires :

M. le Maire propose de ne pas augmenter les tarifs en raison du faible taux d'augmentation.

Approuvé à l'unanimité

- **Ecole de danse** : M. le Maire propose au Conseil Municipal d'appliquer pour l'année 2014-2015 une augmentation d'environ 2%, pour les Wéziens, les résidents de la Communauté d'Agglomération ainsi que pour les extérieurs :

l'Agence de l'eau Seine Normandie.

Approuvé à l'unanimité

	2013/2014		2014/2015	
	CCRPF	Extérieurs	CCRPF	Extérieurs
Eveil corporel (4 à 6 ans)	120 €	144 €	123 €	147 €
Danse classique (2 h de cours)	215 €	266 €	219 €	271 €
Modern' jazz (1h de cours)	165 €	215 €	168 €	219 €
Classique et jazz	266 €	337 €	271 €	343 €

Approuvé à l'unanimité

- **Ecole de musique** : M. le Maire propose au Conseil Municipal d'appliquer pour l'année scolaire 2014-2015, pour les Wéziens, les résidents de la Communauté d'agglomération ainsi que pour les extérieurs, les tarifs suivants :

20) Autorisation permanente de poursuite donnée au Trésorier de Louvres.

En raison du renouvellement du Conseil Municipal, M. le Maire sollicite le Conseil Municipal pour qu'il lui permette d'accorder au comptable public une autorisation permanente ou temporaire pour tous les actes

	2013/2014	2014/2015
Cotisation 1 ^{er} membre	336 €	346 €
Cotisation 2 ^{ème} membre	282 €	300 €
Cotisation 3 ^{ème} membre	236 €	250 €
2 ^{ème} instrument	336 €	300 €
Formation musicale seule	130 €	136 €
Orchestre seul/Chorale/ Atelier musique actuelle	58 €	58 €
Adulte	336 €	346 €
Extérieurs	626 €	636 €

Approuvé à l'unanimité

18) Augmentation des loyers.

L'IRL (Indice de Référence des Loyers) au 3^{ème} trimestre 2013 était de 0.90%.

Monsieur le Maire propose d'appliquer cette augmentation aux logements communaux à partir du 01/09/2014.

Les logements concernés sont les suivants :

- 29 rue de Paris
- 7, 8, 9 rue des moulins à vent
- 1 rue Saint-Louis.

Approuvé à l'unanimité

19) Budget M49.

Pour financer les divers travaux d'assainissement évoqués précédemment, rues des Treize Saules, des Prés Frais et de l'Orme à la Pie, M. le Maire sollicite le Conseil Municipal afin qu'il l'autorise à constituer des dossiers de demandes de subventions au Conseil Général, au Conseil Régional, ainsi qu'à

de poursuite envers les débiteurs qui ne se sont pas acquittés de leurs dettes vis à vis de la commune. Elle permet d'effectuer des démarches

sans demander systématiquement l'autorisation de l'ordonnateur et améliore le recouvrement des recettes communales.

Approuvé à l'unanimité

21) Fixation du seuil de poursuite.

Un décret n°2005-1417 du 15 novembre 2005 prévoit la fixation d'un seuil de dispense de poursuite inférieur ou égal à 130 € pour les oppositions à tiers détenteurs sur les comptes bancaires.

M. le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver ce seuil de poursuite.

Approuvé à l'unanimité

DIVERS

• Signature d'un avenant

Nous avons attribué un marché pour la réfection de la voirie en 2013 à la société EMULITHE, pour un montant de 109 664 € HT.

Il convient de signer un avenant

d'un montant de 28 450 € HT pour effectuer des travaux rues des Treize Saules et de l'Orme à la Pie.

Le montant du marché est donc porté à 138.114 € HT.

M. le Maire demande au Conseil Municipal d'autorisation de signer cet avenant.

Approuvé à l'unanimité

• Commission Communication

Le bureau municipal a la responsabilité de la Communication. En ce qui concerne l'élaboration de la gazette, M. Duputel et Mme Dauplain rejoignent le comité de rédaction confié à Mme Delgado. D'autre part, M. Duputel adresse ses remerciements pour la publication de son article dans le dernier numéro de la gazette.

• Comité de pilotage du P.L.U.

Il est constitué des membres de la Commission d'urbanisme.

• Marché « construction d'un centre multi activités, d'une bibliothèque et d'une salle de spectacle »

La remise des plis s'est achevée ce jour à 12 heures.

Les membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) se réuniront le vendredi 13 juin à 14 heures afin d'assister à l'ouverture des dossiers de candidatures en présence de Me Bigeault, maître d'ouvrage.

D'autre part, pour l'aménagement intérieur de la bibliothèque et des salles multi activités nous allons devoir étudier les équipements et demander des subventions au Conseil Général ainsi qu'au Conseil Régional.

M. le Maire demande au Conseil Municipal son accord.

Approuvé à l'unanimité

• Informations générales

- M. le Maire précise qu'en raison de la grève des transports CIF, une demande a été faite au Préfet afin qu'il assure les transports scolaires.

- Les policiers municipaux sont chargés de faire déplacer les véhicules stationnés devant l'école.

- Il est rappelé que la commune n'a pas de responsabilité dans la gestion des transports scolaires du lycée.

- Rappel : audience du 12 juin concernant l'affaire liée au déroulement des opérations électorales qui oppose la municipalité à M. Sergent.

- Dates à retenir :

13/06 : kermesse de l'école
15/06 : retransmission des matchs de la coupe du monde (18h à 20h et 21h à 22h30), buvette au profit du CCAS,
20 et 21/06 : spectacle de l'ADRM au gymnase,
22/06 : concert de l'école de musique au lycée,
27 et 28/06 : spectacle de l'école de danse à Marly-la-Ville,
08 et 13/07 : retransmission de la demi-finale et de la finale de la coupe du monde,
06/09 : feu d'artifice et fête du village,
07/09 : forum des associations

La séance est levée à 23h00.
Saint-Witz, le 16 juin 2014.

Le Maire,
Germain Buchet

Signatures des membres présents :

Marion BERSON-GEANT
Xavier BELAIR
Michèle CAQUIN
Jean-Michel DEBCZAK
Marie-Hélène DAUPTAIN
David DUPUTEL
Chantal DELGADO
Thibaut FERTE
Fabienne GRU
Emmanuel FLINOIS
Djamila LASRI
Emmanuel PETIOT
Marie-Hélène HOFFER
Frédéric VANÇON
Muriel HURTIS
Joël VANDERSTIGEL
Richard ZADROS

Conseil municipal

Compte rendu du jeudi 3 juillet 2014

Présents : Germain BUCHET, Viviane BERNIER, Marion BERTSON-GEANT, Michèle CAQUIN, Marie-Hélène DAUPTAIN, Chantal DELGADO, Dominique GRIS, Fabienne GRU, Muriel HURTIS, Djamila LASRI, Lucie LE PAGE, Xavier BELAIR, David DUPUTEL, Thibaut FERTE, Emmanuel FLINOIS, Emmanuel PETIOT, Frédéric VANÇON, Joël VANDERSTIGEL, Richard ZADROS.

Absents : Stéphane MOURET, Xavier TERRADE.

Pouvoir : Marie-Hélène HOFFER à Frédéric VANÇON, Jean-Michel DEBZACK à Marie-Hélène DAUPTAIN.

Secrétaire de séance : Viviane BERNIER.

Ouverture de séance : 21H00.

1) Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 05 juin 2014.

Monsieur le Maire demande d'approuver le compte rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal et face au refus de signer de Mme Dauplain et de M. Duputel, reprochant l'absence de certaines de leurs remarques, M. le Maire rappelle les différences entre le procès-verbal et le compte rendu, ce dernier n'étant pas exhaustif par rapport aux propos tenus.

Mmes Berson-Géant, Dauplain, Mrs Debzack, Duputel et Flinois ne l'ont pas signé..

URBANISME

2) Objectif triennal de logements.

Depuis le 01/01/2013 la commune est entrée dans le champs d'application de l'article 55 de la loi SRU (solidarité et au renouvellement urbain).

En effet, la loi Dufflot-ALUR du 18/01/2013 a renforcé le dispositif et relevé le taux de logements sociaux dont doivent disposer les communes, c'est-à-dire 25% du nombre de résidences principales (la commune possède 2 logements sociaux actuellement).

L'objectif triennal 2014-2016 nous a été notifié et nous devons construire 54 logements sociaux d'ici 2016.

La répartition future devra respecter la règle suivante :

- Au moins 30% des logements devront être financés en prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI),

- Au plus 20% seront financés en prêt locatifs sociaux (PLS). Le Conseil Municipal s'engage à prévoir ces 54 logements d'ici 2016.

Approuvé à la majorité

5 abstentions : Mmes Berson-Géant, Dauplain et Mrs Debzack, Duputel et Flinois.

M. le Maire précise que ce vote est purement formel, il atteste que nous avons pris connaissance de notre objectif et que nous nous engageons à respecter la loi. Les 54 logements feront partie d'un futur programme. Cela devrait bloquer l'augmentation des pénalités.

M. le Maire va demander à ce que le PLU ne soit pas retoqué.

FINANCES

3) Motion de soutien à l'association des maires de France.

M. le Maire fait lecture de cette motion qui informe que, dans le cadre du plan d'économie de 50 milliards, les aides financières sont appelées à diminuer progressivement de 11 milliards d'euro jusqu'en 2017, soit une baisse de 28 milliards d'euro sur la période 2014-2017.

Cette diminution de 30% des dotations touchera les communes et les intercommunalités. Il est envisagé une action forte de la part de l'Association des Maires de France pour informer le public sur l'impact de ces mesures. L'Association adresse au Conseil Municipal une motion de soutien et lui demande de la soutenir dans cette action.

Approuvé à l'unanimité

4) Souscription d'emprunt.

Nous pouvons obtenir un emprunt auprès de la caisse des dépôts et consignment au taux de 1.25% + 1 point soit 2.25%; c'est un taux qui est révisable.

Petit rappel du projet et du financement :

- Principe du contrat régional : 3 projets cofinancés par le département 25% et la région 15% + 5%.
- Notre projet actuel tel qu'approuvé par la Région et le Département :
- Salle de spectacle de 200 places de 491 m²,
- 5 salles dites « multi-activités » d'environ 30 m² chacune dont 2 insonorisées pour permettre la pratique de la musique,
- Une bibliothèque de 129 m²,

Autres précisions :

- bâtiment de 1 392 m²,
- accueil de 163 m²,
- logement 107 m²,
- locaux techniques de 148 m².

Le financement

Projet	Coût	Conseil Général	Conseil Régional	Autofinancement
Salle spectacle	1 646 000.00 HT	364 733.71 HT	291 786.97 HT	989 479.32 HT
Salle multi-activités	856 800.00 HT	189.856.53 HT	151 885.22 HT	515 058.25 HT
Bibliothèque	640 200.00 HT	110 173.51 HT	88 138.81 HT	441 887.68 HT
Total	3 143 000.00 HT	664 763.75 HT	531 811.00 HT	1 946 425.25 HT

Nous avons obtenu aussi une aide de la CCRPF de 250 000 euro dont 50 000 d'une part et 16 545,63 (janvier 2014) d'autre part ont déjà été versés.

Nos engagements :

Une fois les contrats signés, nous devons respecter les engagements suivants :

1. Que la réalisation respecte le principe des 3 projets et que chacun d'entre eux soit conforme au descriptif du contrat,
2. Obligation de maintenir les affectations prévues pendant 10 ans,
3. Rester propriétaire du bien pendant au moins 10 ans.

La région et le département peuvent contrôler l'application de ces obligations et des remboursements des subventions versées seront réclamés en cas de non-conformité.

Nous pouvons apporter quelques modifications au projet dans la mesure où le principe initial ne change pas.

Nous avons donc besoin de 1 600 000.00 € pour financer la part restant à notre charge.

La caisse des dépôts sur la période 2013 à 2017 dispose d'une enveloppe de prêt sur le fonds d'épargne de 20 milliards d'euro ouverte à l'ensemble du secteur public local en vue de financer les investissements à long terme et à taux privilégié de 2 %.

Nous donnons l'autorisation de souscrire à un emprunt de 1 600 000.00 € sur trente ans.

Approuvé à la majorité

1 abstention : M. Duputel

5) Demandes de subventions.

Lors de la réunion de travail du Conseil Municipal du 13 juin dernier, nous avons envisagé les demandes de subventions suivantes :

- A l'union des Maires dans le cadre du fonds de solidarité (prêt à 1% d'intérêt) ;

Approuvé à l'unanimité

- Au Conseil Général dans le cadre des « réhabilitations d'équipements de haut niveau ou d'intérêt départemental » ;

Approuvé à l'unanimité

- Au Conseil Général dans le cadre de la « réhabilitation d'équipements sportifs couverts » en arguant de la mise

à disposition des équipements pour le lycée et les clubs sportifs de haut niveau.

Approuvé à l'unanimité

- Au Conseil Régional, dans le cadre de « l'aménagement et le développement rural » ;

Approuvé à l'unanimité

- A l'Union Européenne dans le cadre des fonds d'urgence ;

Approuvé à l'unanimité

- A l'Assemblée Nationale, dans le cadre de la réserve parlementaire ;

Approuvé à l'unanimité

- A la ligue de tennis pour aider à financer la couverture du tennis extérieur ;

Approuvé à l'unanimité

- Au Conseil Général pour contribuer à financer la couverture du tennis extérieur ;

Approuvé à l'unanimité

Le Conseil donne accord au Maire pour constituer les dossiers afin d'obtenir des subventions. Toutefois, M. le Maire attire l'attention sur le fait qu'en cas de catastrophe, il n'existe pas d'aide pour les communes. Il n'est donc pas certain que ces demandes aboutissent.

6) Budget M49 : modification.

Une erreur a été commise lors de l'élaboration du budget primitif 2014 des services d'eau et assainissement.

Nous avons à transférer une part au SICTEUB et nous avons déduit

à tort la somme de 2 205.16 € lors de la reprise des résultats.

Nous devons inscrire :

- Recette d'investissement à l'article 001 : 16 322.44 € au lieu de 14 117.28 € (soit + 2 205.16 €).
- Dépense d'investissement à l'article 2135 : 22 205.16 € au lieu de 20 000.00 € (soit + 2 205.16 €)

Cela ne change pas l'équilibre général du budget.

Approuvé à l'unanimité

DIVERS

• Autorisation du Conseil Municipal pour relancer les procédures de marchés publics pour ;

- La réparation du toit du gymnase ;

Approuvé à l'unanimité

- La réparation du toit du tennis intérieur ;

Approuvé à l'unanimité

- La couverture provisoire ou pérenne des courts de tennis extérieurs :

La toiture du tennis étant très endommagée, il est envisagé de poser une fourniture « bulles » sur les courts extérieurs afin de permettre à l'activité de reprendre le plus rapidement possible. Le budget à prévoir est de 150 000 € pour l'achat de cette fourniture.

Deux options sont possibles en fonction des coûts et des résultats d'expertise : une couverture provisoire ou pérenne

Approuvé à l'unanimité

- La réparation du toit du service technique ;

Approuvé à l'unanimité

- Signature de la convention avec le cabinet Galtier, expert d'assuré

Approuvé à l'unanimité

- Signature de la convention séjours – seniors d'une durée de 3 ans avec la Communauté d'Agglomération :

Cette convention permettra aux seniors (à partir de 60 ans et 55 ans pour les handicapés) d'avoir accès à des séjours vacances moyennant une participation de 200 € par semaine et par personne pour les non imposables et de 396 € pour les personnes imposables avec une limite de ressources.

La commune s'engage à diffuser l'information et à accompagner les personnes intéressées au lieu de départ.

Approuvé à l'unanimité

- Ecole de danse municipale : tarifs dégressifs :

Lors du vote des tarifs pour l'année scolaire 2014-2015, le Conseil Municipal a omis de voter les tarifs dégressifs en fonction du nombre d'enfants par famille.

Comme les années précédentes les réductions proposées sont :

- Moins 10% au 2^{ème} enfant,
- Moins 20% au 3^{ème} enfant,
- Moins 30% au 4^{ème} enfant.

Approuvé à l'unanimité

- Vente du broyeur du service technique :

Le Conseil Municipal autorise l'encaissement d'un chèque de 1 700 € relatif à la vente du broyeur, ainsi que sa sortie de l'actif lors de l'inventaire comptable.

Approuvé à l'unanimité

- Point sur les NAP (nouvelles activités périscolaires)

- L'ensemble du Conseil Municipal remercie le personnel communal, administratif et technique, pour leur attitude durant les jours qui ont suivi le sinistre.

La séance est levée à 22h55.
Saint-Witz, le 13 août 2014.

Le Maire, Germain Buchet

Signatures des membres

présents :

Viviane BERNIER

Xavier BELAIR

Marion BERTON-GEANT

David DUPUTEL

Michèle CAQUIN

Thibaut FERTE

Marie-Hélène DAUPTAIN

Emmanuel FLINOIS

Chantal DELGADO

Emmanuel PETIOT

Dominique GRIS

Frédéric VANÇON

Fabienne GRU

Joël VANDERSTIGEL

Muriel HURTIS

Richard ZADROS

Djamila LASRI

Lucie LE PAGE

Conseil municipal

Compte rendu du jeudi 11 septembre 2014

Présents : Germain BUCHET, Viviane BERNIER, Marion BERTON-GEANT, Michèle CAQUIN, Chantal DELGADO, Fabienne GRU, Marie-Hélène HOFFER, Muriel HURTIS, Djamila LASRI, Lucie LE PAGE, Xavier BELAIR, Jean-Michel DEBCZAK, David DUPUTEL, Thibaut FERTE, Emmanuel FLINOIS, Emmanuel PETIOT, Xavier TERRADE, Frédéric VANÇON, Joël VANDERSTIGEL, Richard ZADROS.

Pouvoir : Stéphane MOURET à Richard ZADROS, Dominique GRIS à Fabienne GRU, Marie-Hélène DAUPTAIN à Jean-Michel DEBCZAK.

Secrétaire de séance : Djamila LASRI.

Ouverture de séance : 20H45.

Informations et remerciements

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal du décès de M. Quatremer, père d'un agent de la restauration, survenu le 19/07 dernier.

Communication de la dernière fiche de la dotation globale de fonctionnement (DGF), dotations de l'Etat faite aux collectivités locales.

Remerciements de la PEEP pour la subvention communale.

Les membres du Conseil rendent hommage à Muriel Hurtis pour ses exploits sportifs lors des derniers championnats d'Europe.

1) Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 03 juillet 2014.

A la suite de remarques de la part de Mmes Dauplain et Delgado, le compte-rendu préalablement transmis aux membres du Conseil Municipal a été mo-

diffié. C'est ce dernier compte-rendu que les membres du Conseil approuvent et signent.

2) Décisions du Maire.

Suite au marché à procédure adaptée lancé en mai dernier, Martine Bigeault, maître d'œuvre de la construction de la salle multi-activités, de la bibliothèque et de la salle de spectacle, a remis son rapport d'analyse d'offres concernant les 12 lots sur 13 qui composent ce marché lors de la réunion de travail du 26/08 dernier. Le 13ème lot, celui de la scénographie, faisant l'objet d'un autre marché dont l'analyse est en cours.

Nous avons reçu 55 offres, dont aucune n'a été rejetée pour manquement au règlement de consultation.

M. le Maire, ayant suivi les propositions d'attribution du maître d'œuvre, énumère les décisions prises quant à l'attribution des lots :

Décision 2014/003 : Lot 1 :

« gros œuvre - VRD - Aménagements extérieurs » à la société

ECB domiciliée à Sannois (95) pour un montant de 1 222 097.00 € HT.

Décision 2014/004 : Lot 2

« structure et parois bois-bardeaux bois » à la société Aux Charpentiers de France domiciliée à Villebon-sur-Yvette (91) pour un montant de 360 052.77 € HT.

Décision 2014/005 : Lot 3

« couverture-étanchéité-bardage zinc » à la société **BELLIARD** domiciliée à Gorrion (53) pour un montant de 318 620.41 € HT.

Décision 2014/006 : Lot 4

« menuiseries extérieures-occultations-serrureries » à la société Daniel Manchin domiciliée à Chaumont (52) pour un montant de 249 146.00 € HT.

Décision 2014/007 : Lot 5 « cloisons-doublages-plafonds suspendus » à la société JS Aménagements domiciliée à l'Isle Adam (95) pour un montant de 159 431.97 € HT.

Décision 2014/008 : Lot 6

« menuiseries intérieures-agencement » à la société HUE domiciliée à Croissy-Beaubourg (77) pour un montant de 159 400.00 € HT.

Décision 2014/009 : Lot 7 « parquetage » à la société Prodesign domiciliée à Stains (93) pour un montant de 144 293.85 € HT.

Décision 2014/010 : Lot 8

« revêtements de sols durs et céramiques muraux » à la société Technopose et Bedel domiciliée à Montévrain (77) pour un montant de 29 070.00 € HT.

Décision 2014/011 : Lot 9

« revêtements de sols souples-peinture » à la société Les Peintures Parisiennes domiciliée à Clichy (92) pour un montant de 64 500.00 € HT.

Décision 2014/012 : Lot 10

« chauffage-ventilation-plomberie-sanitaires » à la société STEP C domiciliée à Domont (95) pour un 313 687.92 € HT.

Décision 2014/013 : Lot 11

« électricité courants forts et courants faibles » à la société STEP C domiciliée à Domont pour un montant de 238 339.50 € HT.

Décision 2014/014 : Lot 12 « ascenseur » à la société Schindler domiciliée à Arcueil (94) pour un montant de 24 500 € HT.

Le montant total s'élève à : 3 283 139.42 € HT, avec un écart de - 68 860.58 € HT (soit - 2.1%) par rapport à l'estimation du maître d'œuvre.

AFFAIRES GÉNÉRALES

3) Convention transport scolaire.

Nous avons reçu, début août, la copie de la délibération 2014/145 du 26/06/2014 de la Communauté d'Agglomération relative à la convention de transports scolaires que la commune doit signer avec la CARPF pour l'année scolaire 2014/2015 après l'accord des membres du Conseil Municipal.

Cette convention prévoit le remboursement partiel des titres de transport scolaire pour les familles résidant sur le territoire de la communauté de communes comme suit :

- Collégiens : 50% de la carte de bus scolaire ligne régulière, l'autre moitié étant prise en charge par le Conseil Général, restent aux familles les 12 € de frais de dossier ;
- Lycéens : 50% de la carte imagine'R ;
- Etudiants : 50% de la carte imagine'R ;
- Contrat en alternance : 50% de la carte imagine'R (zone 4/5) sur présentation d'un certificat de non prise en charge des frais de transport par l'employeur.

Il n'y a pas de subvention pour les élèves scolarisés hors Ile-de-France à l'exception de Mortefontaine et Senlis.

Approuvé à l'unanimité

4) Dissolution du syndicat intercommunal pour la construction du lycée de Luzarches.

Le syndicat intercommunal pour la construction du lycée de Luzarches (1200 élèves), auquel adhère notre commune ainsi que 24 autres, a été créé par arrêté préfectoral le 19/07/1978. Son objet étant achevé et les emprunts afférant ayant été remboursés, son comité a décidé à l'unanimité, par délibération du 27/01/2014, la dissolution du syndicat et le versement du solde du compte au trésor au lycée Gérard de Nerval de Luzarches.

Cette dissolution ne peut se faire par arrêté préfectoral avant qu'un certain nombre d'opérations soient réalisées (céder les immobilisations incombant au lycée à la Région Ile-de-France, signer l'acte de cession).

Sur le plan comptable, il apparaît que les comptes des classes 1, 2, 4 et 5 ne sont pas soldés.

Il conviendrait que les comptes de la classe 4 (compte de tiers) soient complètement apurés avant la dissolution du syndicat. Les soldes des comptes 1 (compte des ressources durables - capitaux propres et dettes financières) et 2 (compte de l'actif immobilisé) devraient faire l'objet d'une répartition entre les 25 communes membres.

Concernant le compte 515 (compte du trésor) le comité syndical a décidé le 27/01 dernier de verser son solde au lycée de Luzarches.

C'est pourquoi les instances dirigeantes du syndicat (comité syndical et présidence) doivent être renouvelées afin de décider des conditions de cette dissolution.

M. le Maire propose de maintenir M. Zadros et lui-même comme délégués au comité syndical constitué de 2 titulaires.

Approuvé à l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES

5) Filière administrative : suppression et création de poste.

Un de nos agents de la filière

administrative ayant obtenu son concours, il convient :

- De supprimer un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe

Approuvé à l'unanimité

- De créer un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe.

Approuvé à l'unanimité

6) Filière technique : suppression et création de poste.

Un de nos agents de la filière technique ayant obtenu son examen professionnel, il convient :

- De supprimer un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe.

Approuvé à l'unanimité

- De créer un poste d'adjoint technique 1^{ère} classe.

Approuvé à l'unanimité

7) Filière animation : suppression / création de poste.

A la suite de la réforme des rythmes scolaires et de l'instauration des nouvelles activités périscolaires (NAP), 2 postes d'adjoints d'animation supplémentaires à temps complet sont nécessaires.

Il convient de :

- De supprimer un poste d'animation 2^{ème} classe à temps non complet.

Approuvé à l'unanimité

- De créer 2 postes d'adjoints d'animation 2^{ème} classe à temps complet.

Approuvé à l'unanimité

Suite à la mise en place des N.A.P. l'embauche d'un éducateur d'activités physiques et sportives est envisagée.

8) Renouvellement du comité technique paritaire (C.T.P.)

Les élections municipales ayant eu lieu, il convient de renouveler les membres du C.T.P.

Ce comité est l'instance que nous devons obligatoirement consulter avant de prendre des décisions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services notamment concernant l'hygiène et la sécurité des agents. On y débat du collectif, aucun cas individuel n'est traité. Le C.T.P. est unique. Il regroupe en effet les agents de la commune, ceux du CCAS et des

autres établissements de la collectivité.

Il est constitué de 2 collèges :

- **Le collège des représentants du personnel** : composé d'agents volontaires, tirés au sort ou désignés par le maire, au nombre de 3 titulaires et 3 suppléants.

- **Le collège des représentants des élus** : composé du maire (membre de droit) et de son suppléant, de 2 titulaires et 2 suppléants.

Les membres du précédent Conseil Municipal étaient : Mrs Buchet, Zadros et Belair comme titulaires et Mmes Gru et Phélizon ainsi que M. Sergent comme suppléants.

Les Membres du Conseil Municipal désignent :

Titulaires : Mrs Buchet, Duputel et Zadros

Suppléments : Mmes Gru, Delgado et Berson-Géant.

Ils seront nommés par un arrêté.

FINANCES

9) Décisions Modificatives.

• Décision modificative n° 1

Suite aux dégâts provoqués par l'orage de grêle du 8 juin dernier, l'Union des maires nous a consenti un prêt de 150 000.00 € avec un taux d'intérêt de 1% remboursable sur 5 ans.

Les membres du Conseil approuvent les écritures suivantes :

En Investissement :

Dépenses			Recettes		
Chap. 20 Immobilisations incorporelles	Art. 2031 Frais d'études	+ 20 000.00	Chap. 16 Emprunt et dettes	Art. 16411	+ 150 000.00
Chap. 21 Immobilisations incorporelles	Art. 2135 Installations générales, agencements	+50 000.00			
	Art. 2152 Installation de voirie	+50 000.00			
Chap. 16 Emprunt et dette	Art. 1641 Emprunt en €	+ 30 000.00			
Total		150 000.00	Total		150 000.00

En Fonctionnement :

Dépenses			Recettes		
Chap. 66 Charges financières	Art. 66111 Intérêts réglés à l'échéance	+ 1 500.00	Chap. 74 Dotation et participation	Art. 7478 Participation, autre organisme (NAP)	+ 1 500.00

Approuvé à l'unanimité

• Décision modificative n°2

Nous devons inscrire au chapitre 011, notamment à l'article 61522 (entretien des bâtiments) une somme supplémentaire pour la réparation des bâtiments municipaux.

Cette somme devrait être compensée par le remboursement de l'assurance.

Les écritures à réaliser sont les suivantes :

En Fonctionnement :

Dépenses			Recettes		
Chap. 011 Charges à caractère général	Art. 61522 Intérêts réglés à l'échéance	+ 160 000.00	Chap. 77 Produits exceptionnels	Art. 7718 Autre produits exceptionnels sur opération de gestion	+ 160 000.00

Approuvé à l'unanimité

• Décision modificative n° 3

La caisse des dépôts et consignation nous a consenti un prêt de 1 500 000 € pour la construction de la salle multi-activités, remboursable sur 30 ans. La première annuité sera prévue au BP 2015.

Les membres du Conseil Municipal autorisent les écritures suivantes au Budget Primitif 2014 :

En Investissement :

Dépenses			Recettes		
Chap. 21 Immobilisations incorporelles	Art. 2111 Terrain nu	+ 500 000.00	Chap. 16 Emprunt et dettes	Art. 16818 Autres prêteurs	+ 500 000.00
Chap. 23 Immobilisations en cours	Art. 2315 Installations, matériel et outillage technique	+ 1 500 000.00		Art. 16411 Emprunt en €	+ 1 500 000.00
Total		2 000 000.00	Total		2 000 000.00

Approuvé à l'unanimité

DIVERS

• Rentrée scolaire

En ce début d'année scolaire, 299 enfants ont fait leur rentrée. Le nombre d'enfants scolarisés ayant baissé, une classe a été fermée. En effet, il aurait fallu atteindre le nombre de 308 enfants pour maintenir la classe ouverte.

Cette année, 84 enfants composent les 3 classes de maternelle : 2 classes de petites /

• Les nouvelles activités périscolaires (NAP)

Nombre d'enfants inscrits aux NAP :

Maternelle : Inscrits : 58

Présents : 48

Elémentaire : Inscrits : 119

Présents : 116

Les familles qui finalement n'ont pas fait participer leurs enfants alors qu'ils les avaient inscrits vont être contactées.

Il leur sera également stipulé que l'inscription est définie.

nitive, pour la bonne organisation des ateliers.

Les ateliers proposés :

• **En maternelle** : ils se déroulent à l'école

Ateliers : Expression corporelle

Animateurs : Maude

Nombre d'enfants : 12

Ateliers : Contes et contes musicaux

Animateurs : Anita et Aurore

Nombre d'enfants : 12

Ateliers : Loisirs créatifs

Animateurs : Angélique et Charline

Nombre d'enfants : 12

Ateliers : Jeux de société

Animateurs : Thomas

Nombre d'enfants : 12

• En élémentaire :

Ateliers : Sports collectifs

Lieu : gymnase

Animateurs : Julien et Jean-Yves

Nombre d'enfants : 18

Ateliers : Rock'n roll

Lieu : Préau de l'école élémentaire

Animateurs : Sophie et son père Didier (bénévole)

Nombre d'enfants : 16

Ateliers : Bande dessinée

Lieu : Classe d'anglais

Animateurs : Christelle

Nombre d'enfants : 16

Ateliers : Théâtre
Lieu : Salle Alexis Berson
Animateurs : Sophie
Nombre d'enfants : 18

Ateliers : Jeux de sociétés
Lieu : Classe verte (maternelle)
Animateurs : Jimmy et Hélène
Nombre d'enfants : 18

Ateliers : Danse
Lieu : Salle de danse
Animateurs : Béatrice Rousselle
Nombre d'enfants : 14

Ateliers : Musique
Lieu : Ecole de musique
Animateurs : Emmanuel
Nombre d'enfants : 16

• Point sur les réparations des bâtiments communaux

Pour l'heure, l'assureur ne s'est toujours pas manifesté. Le montant total des dépenses s'élève environ à 550 000 €, dé-

penses qui seront indemnisées bâtiment par bâtiment.

Le point noir reste le tennis, pour lequel la solution idéale n'est pas encore trouvée. La municipalité s'est toutefois mise en relation avec les communes alentours afin d'obtenir des créneaux pour que l'activité tennis ne s'interrompe pas. Nous pouvons malgré tout explorer une baisse chez les inscrits, puisqu'ils étaient 260 l'an passé contre 113 cette année.

• Haies non entretenues

Les administrés qui n'entretiennent pas régulièrement leur haie seront contactés par le service communal concerné.

• Administrés mal assurés

M. Debczak évoque les administrés mal assurés contre la grêle et qui ont dû emprunter

afin d'effectuer leurs réparations. Il demande s'il est envisageable de les recenser et de les aider à obtenir des aides. M. le Maire explique que cela ne relève pas de la compétence de la municipalité. Toutefois, la police municipale comptabilisera les maisons encore bâchées.

• Remerciements

M. le Maire se félicite de la réussite de la fête du village du 06/09 dernier, et salue M. Vançon, les membres de sa commission ainsi que les bénévoles pour leur implication.

La séance est levée à 22h40.
Saint-Witz, le 17 septembre 2014.

Le Maire,
Germain Buchet

Signatures des membres présents :

Viviane BERNIER
Xavier BELAIR
Marion BERTON-GEANT
Jean-Michel DEBCZAK
Michèle CAQUIN
David DUPUTEL
Chantal DELGADO
Thibaut FERTE
Fabienne GRU
Emmanuel FLINOIS
Marie-Hélène HOFFER
Emmanuel PETIOT
Muriel HURTIS
Xavier TERRADE
Djamila LASRI
Frédéric VANÇON
Lucie LE PAGE
Joël VANDERSTIGEL
Richard ZADROS

Notre village



Orage de grêle du 8 juin 2014 et réparation des bâtiments communaux

Depuis l'orage de grêle du 8 juin 2014, jamais cette rubrique n'aura autant mérité son titre : *Notre village*, dans lequel un possessif exprime pleinement le sentiment d'appartenance des *Wéziens* à ce bien commun, composé de biens propres autant que de biens collectifs.

Nous avons une pensée particulière pour ceux d'entre-nous qui ont été chassés de leur foyer en leur souhaitant de pouvoir y retourner à bref délai.

Les bâtiments communaux, au nombre de 21, ont également subi les conséquences

de l'orage de grêle du 8 juin, plus ou moins sévèrement selon leur conception.

Ceux qui sont recouverts de tôles ont parfaitement résisté, ils sont ressortis sans grand dommage de l'événement ; d'autres, recouverts de tuiles à l'ancienne, à triple recouvrement, ont plutôt bien résisté également, quelques tuiles durent être changées et les intérieurs ont été peu endommagés.

Par contre, les couvertures de conception moins rustique, en feuilles de plastique -telles celles du gymnase ou des écoles- ou en plaques de fibro-ciment -telles celles des courts de tennis couverts ou des locaux techniques- ont été

totalelement détruites à l'instar des couvertures modernes composées de tuiles mécaniques à grand moule des habitations du *Val Montmélian*.

Mis à part trois dont la couverture est amiantée, tous les bâtiments communaux ont été remis en état et restitués à leur utilisation ordinaire ; ce fut aussi

l'occasion de réhabiliter les toitures du *Châlet des Vosges* et de la bibliothèque au demeurant sorties indemnes de l'orage de grêle.

Pour la réparation des couvertures amiantées, des protocoles de sécurité doivent être respectés induisant des délais administratifs conséquents : les assureurs doivent d'abord se prononcer (*ce qui n'est toujours pas le cas à l'instant de la rédaction de ces lignes*). Des marchés publics de maîtrise d'œuvre puis d'exécution des travaux devront ensuite être lancés successivement. Enfin le processus de désamiantage induisant d'autres contraintes et délais administratifs, notamment dans le respect du *Code du travail*, pourra s'engager, tout cela avant qu'enfin

le premier geste de réparation puisse être entrepris, en l'occurrence la dépose des toitures amiantées !

Une réparation de fortune des deux bâtiments affectés aux services techniques a pu être réalisée : les agents communaux peuvent les fréquenter, sous réserve de porter un casque et un masque, le risque de chute de débris amiantés existant toujours.

Par contre le risque sanitaire lié à l'amiante est écarté. Pour s'en assurer, la municipalité a fait réaliser l'expertise nécessaire.

Les objets chargés d'amiante ne présentent aucun risque sanitaire tant qu'ils demeurent intègres. Le danger vient des fibres d'amiante libérées à l'occasion d'une manipulation ou d'un accident comme c'est le cas d'une brisure, et qui vont se loger dans les alvéoles pulmonaires lorsqu'elles sont libérées en grand nombre. Le seuil sanitaire est fixé à 5 fibres par litre d'air. L'expertise provoquée par la municipalité donne un résultat de 2,65 fibres par litre d'air dans les bâtiments techniques. Cela a permis d'exonérer les agents communaux de porter un masque ... mais pas de porter un casque.

Durant cet été particulièrement troublé, l'équipe des services techniques, dévouée, s'est employée aussi bien à ses tâches ordinaires, dans des conditions de travail hors normes quant à l'accès à son matériel et à ses outils, qu'à venir en aide aux *Wéziens* pour les débarrasser de leurs gravats de tuiles, durant six jours, au plus fort moment de désespérance : à la main pour charger le godet d'un engin, aucun dispositif mécanique n'étant mieux adapté, lui-même se déversant dans la benne d'un camion.

En conclusion sur ce point, les visites répétées des experts furent l'occasion de mettre à contribution leurs compétences afin de dresser, au-delà de l'indemnisation des dommages, un inventaire précis de l'état du patrimoine de la commune et des dispositions à prendre pour le préserver. Au moins à cet égard, l'évènement fut bénéfique.

Globalement, le préjudice pour la commune dépasse la somme de 600 000 € réclamée aux assureurs.

Réhabilitation des voiries

La réhabilitation des voiries poursuit son cours comme nous l'annoncions dans le n° 98 de **LA GAZETTE Wézienne**, en ayant recours à la technique d'épandage d'*Enrobé continu à froid (E.C.F.)*.

Cette technique suscite perplexité et interrogations en termes de qualité esthétique et de confort au roulement automobile, particulièrement en comparaison du résultat obtenu *rue de Paris* où la chaussée a récemment été rénovée.

Or, la *rue de Paris* est également route départementale, rénovée par le département, à ses frais, au coût de 25 € par mètre-carré pour une circulation de plus de 7 300 véhicules par jour au centre-ville !

Par contre, les autres rues de la commune, où il circule bien moins de véhicules, sont rénovées aux frais des *Wéziens* eux-mêmes, le choix de l'enrobé continu à froid permettant de limiter la dépense à 7 € par mètre carré seulement.

La durée de vie de chacun des deux types de réparation est analogue : une quinzaine d'années, en dépit d'une intensité de trafic très différenciée qu'ils supportent.

Réseau d'eau potable

Le réseau d'eau potable est mis à rude épreuve.

Les matériaux utilisés il y a une quarantaine d'années répondent aux technologies de l'époque ; vieillissantes, ces canalisations et leurs assemblages conduisent à des fuites d'eau d'autant plus fréquentes que l'alternance des épisodes humides et de sécheresse fortement contrastés font travailler le sous-sol des voiries.

Qui plus est, les voies du village ne sont pas conçues pour supporter le passage et le stationnement de semi-remorques chargés de tuiles comme c'est le cas depuis le 8 juin. Ce trafic particulier agit sur le sous-sol et ses équipements de manière significative. Ceci est aggravé par le poinçonnement des stabilisateurs de ces mêmes camions à la manœuvre lorsque les protections nécessaires ne sont pas disposées entre stabilisateur et chaussée.

La consommation d'eau est une préoccupation permanente de la commune par ailleurs adhérente au *Syndicat intercommunal d'exploitation des champs captant d'Asnières-sur-Oise (S.I.E.C.C.A.O.)* ou elle est associée à 15 autres communes.

Ainsi l'eau potable est-elle pompée à Asnières-sur-Oise, purgée de ses pesticides et autres composants volatils néfastes, pulsée sur plus de 20 kilomètres jusqu'au réservoir situé sur le haut de la colline près de la *Tour carrée* puis distribuée aux *Wéziens* par gravité jusqu'à leur robinet.

La responsabilité du *S.I.E.C.C.A.O.* s'arrête au remplissage du réservoir ; celle de la commune y commence pour distribuer l'eau aux *Wéziens*.

Tout cela représente un coût dans lequel les fuites d'eau prennent leur part. Aussi les projets en cours tendent-ils à éradiquer ces fuites, à chacun dans son domaine de responsabilité.

Dans un premier temps une étude a recherché le rapport entre la quantité d'eau fournie à chaque commune et la quantité facturée aux consommateurs de la même commune : il s'établit à 72 % pour *Saint-Witz*. Sur 100 litres d'eau pompée, traitée, pulsée et distribuée, 28 ont disparu sachant qu'une part ne fait l'objet d'aucune facturation, par exemple pour les besoins du *Service départemental d'incendie et de secours (S.D.I.S.)*.

Dans un second temps, il est question de s'intéresser à ces 28 litres là : le projet suit son cours consistant à cartographier le réseau communal dans la perspective de définir un plan de rénovation de ce réseau ; il devrait voir le jour en 2015. Le réseau d'eau potable fait partie du patrimoine des *Wéziens*, son entretien et sa rénovation s'entend à leurs frais, quand bien même cette mission a été confiée à un tiers, un fermier : *la Société d'aménagement urbain et rural (S.A.U.R.)*.

Richard Zadros

Marché de Noël

Samedi 13 décembre prochain de 10h à 18h au gymnase. Au programme : 11h et 14h chants des enfants, 14h30 lâcher de ballons, 15h Groupe Folklorique, 15h30 et 17h Groupes de Danse, 16h Gospel, 17h30 Sonneurs de cors, nombreux exposants - artisanat - gastronomie, restauration, manège, photos avec le Père Noël

Notre village a un cœur ! ... gros ... comme ça !

« Il se faut entraider, c'est la loi de nature. » (La Fontaine, « l'âne et le chien »)



Emportés par la spirale de nos vies, grappillant des minutes pour pouvoir nous trouver une heure ou deux de liberté, avouons que le temps nous manque parfois. Le 8 juin dernier, la nature nous a rappelé que le bel ordre de nos vies peut être bouleversé en un instant.

Il est inutile de revenir sur les conséquences de cette colère du ciel, les chantiers qui parsèment encore Saint-Witz le font suffisamment.

Attardons-nous sur les aspects positifs de cette épreuve traversée ensemble. Du mal peut surgir le bien ! Certes, dès le lendemain, certains vautours ont cherché à profiter de notre désarroi. Oublions-les ! Regardons de préférence les bienfaits. Si la tempête a brisé des toits, elle a fait tomber des murs et permis de dresser des ponts, c'est de cela qu'il faudrait nous souvenir.

Nous souhaitons vous présenter, ici, un florilège de ces gestes d'entraide, du soutien mutuel, bref, de la solidarité au milieu des débris de tuiles et des morceaux de verre.

Il est impossible de dresser une liste complète de ces coups de main, toutefois nous tenons à partager certains témoignages venus jusqu'à nos oreilles.

- Ce monsieur, qui dès la fin de la tempête a fait le tour des étangs à la recherche de blessés, en vain heureusement. Ce lieu de rendez-vous de nos ados ne présentant aucun abri, il était persuadé d'y trouver des victimes. Une fois rassuré sur l'absence de victimes aux étangs, il a entrepris de sonner à chaque porte du quartier pour s'assurer que chacun allait bien.
- Cet autre concitoyen qui a consciencieusement démonté les tuiles de son appentis pour réparer immédiatement les toits les plus endommagés chez ses voisins.
- Ces pompiers venus d'Argenteuil « enguirlandés » par un lieutenant pour qu'ils rejoignent enfin leur caserne alors que la nuit tombait. Ces quatre hommes après un bref conciliabule ont répondu que trop de gens comptaient encore sur eux pour lever le camp. Ils avaient passé le cap des 36 heures de service !

- Le personnel administratif de la Mairie qui a assuré pendant plus d'une semaine l'accueil des Wéziens sur des périodes de 10 à 12 heures quotidiennes. Répondant au téléphone, rassurant les personnes désorientées, alors même que leurs propres maisons avaient souffert autant que les autres. Recherchant des entreprises locales pouvant donner du matériel, gants, brouettes, bâches, sacs à gravats... Remercions à ce titre les entreprises :

- Brico dépôt de Saint-Witz et de Garges les Gonesse ;
- Emulithe ;
- Hentges, quincailler à Luzarches ;
- Weldom à Luzarches ;
- Cosson

Et les mairies de Marly-la-Ville et Frépillon pour leur soutien.

- Un club sportif a créé un compte facebook « entraide Saint-Witz » destiné à réunir des bénévoles pour aider les personnes seules, âgées ou souffrantes. Ce commando de bonnes volontés a participé à l'opération montée par la Croix Rouge, puis a continué (les mercredi, samedi et dimanche suivants) à déménager des meubles pour les mettre à l'abri, à nettoyer des jardins, à entasser des débris sur les trottoirs et aussi à, simplement, rendre visite aux plus fragiles de nos concitoyens pour les reconforter.

- L'union des Maires de France a octroyé un prêt de 150 000 € à la commune pour la remise en état des bâtiments municipaux ;

- Les scouts d'Ezanville sont venus apporter leurs forces ;

- Les vigiles ont assuré une surveillance de nuit auprès des toits éventrés, ainsi qu'une surveillance accrue pendant les travaux d'été.

- Les bénévoles de la Croix- Rouge française sont intervenus maison par maison, apportant leurs bras et un soutien psychologique, une opération « coup de main coup de cœur », très appréciée, et ce pendant plusieurs jours, installant même un poste de commandement sur le parking de la mairie. Une tente a également été dressée dans le secteur le plus touché, rue de la Butte aux bergers...

Saluons ces bénévoles, qui bien que n'habitant pas tous notre village, ont apporté leur précieux concours à l'élan de solidarité qui a fortement contribué à la remise en état des maisons et jardins.

La rédaction



Interview du Lieutenant Eric Maréchal, chef du centre de secours de Survilliers/Saint-Witz

Gazette : comment avez-vous été alerté de l'ampleur des dégâts sur notre commune ?

Lieutenant : L'alerte a été donnée très rapidement compte tenu du nombre extraordinaire d'appels arrivant sur le centre de traitement des alertes. Celui-ci se situe à Neuville sur Oise et permet de mobiliser les secours et des renforts sur l'ensemble du département. La caserne de Survilliers/Saint-Witz ayant été frappée par ces « glaçons » nous nous attendions à des dommages importants. Je n'ai connu une telle tempête que dans le Midi de la France. C'est l'intensité de l'orage de pluie qui a suivi la grêle qui s'est montrée la plus dévastatrice. Nous savions déjà que les communes les plus sinistrées étaient Saint-Witz, Attainville et Domont.

G : Comment avez-vous organisé les secours ?

L : Un poste de commandement a été installé sur le parking de la mairie, de façon centralisée. Il faisait le relais avec le Centre opérationnel. Les interventions ont immédiatement commencé. Pendant la nuit, nous ne pouvions voir l'exhaustivité des dégâts, d'autant que les toits étaient glissants et mettaient en péril la sécurité de nos pompiers. 45 d'entre eux étaient sur le terrain. La priorité a été donnée aux personnes en détresse respiratoire, à celles les plus âgées. Grâce aux appels « 18 » nous avons les informations sur la situation et l'état des personnes.

G : vos interventions ont demandé une logistique hors normes ?

L : Les équipes ont travaillé sur place dès 5h du matin à la levée du jour. Comme tous les Wéziens, c'est à ce moment que la catastrophe a été évaluée. La commune a été coupée en 3 secteurs d'intervention. Nous avons heureusement un stock de bâches de la sécurité civile à Méry sur Oise, qui a permis aux sapeurs de sécuriser les maisons. Nos bâches mesurent 8x6 m, d'où la qualité du résultat. Des pompiers de Seine et Marne et de l'Essonne ont renforcé nos équipes le lendemain.

G : de bonnes surprises malgré la gravité de l'évènement ?

L : Oui. J'ai constaté que les habitants étaient solidaires entre eux et ont de suite été aider leurs voisins, notamment les plus âgés : coup de main au déblayage, cadeau de vêtements, offre d'hébergement spontanée... Oui, un bel exemple d'entente.

Nous avons été soulagés qu'il n'y ait eu que 4 interventions sur des blessés, en particulier des glissades de toit. Nous repassons régulièrement au moins une fois par semaine auprès des maisons encore bâchées. Et nous avons reçu des remerciements de deux habitants, dont un chèque pour les œuvres des pompiers.

Quoi qu'il en soit, nous n'oublierons pas ce moment.

Propos recueillis par Chantal Delgado et Fred Vançon

Témoignage

Les enfants de l'école de Bruz* ont été impressionnés par nos malheurs météorologiques, racontés par quelques uns de leurs camarades dont les grands-parents sont wéziens. Du coup, ils ont voulu nous témoigner leur solidarité et leur compassion en nous envoyant des messages d'amitié. Nous ne pouvons évidemment pas tout reproduire (ce qui occuperait toute une gazette...), mais voici un court extrait. Merci !

*en Ile et Vilaine

une fille dans
ma classe sont
papy et sa mamie
habite là bas elle
nous a parlé de vous
et de votre galerie de vous
on sait que vous êtes
des très très courageux
Bisous

Archea

PENSEZ-Y !

Le musée ARCHÉA à Louvres est un endroit à visiter pour son exposition permanente bien sûr, mais aussi pour ses très nombreuses animations. Site internet à consulter régulièrement !

INFORMATIONS PRATIQUES - RAPPEL

Musée ARCHÉA
56 Rue de Paris - 95380 Louvres
01 34 09 01 02
www.archea-roissyportedefrance.fr

Jours et horaires d'ouverture
Du mercredi au vendredi de 13h30 à 18h
Les samedis, dimanches et jours fériés de 11h à 18h

Tarifs musée : 3,5 € / 3 € pour les habitants de la communauté d'agglomération.

Gratuit pour les - de 26 ans, + de 65 ans et le 1^{er} dimanche du mois.

L'entrée donne accès dans la journée aux différents pôles d'ARCHÉA, musée et sites archéologiques, exposition permanente, expositions temporaires, visites commentées comprises.

PROCHAINEMENT (ENTRE AUTRES...) :

VISITE FAMILIALE : UNE HISTOIRE DE POT, Le 23 Novembre 2014

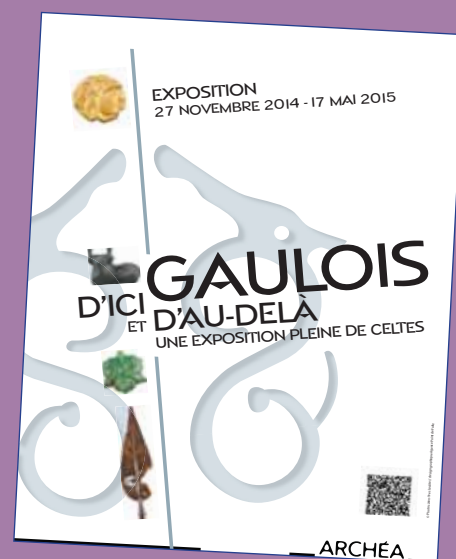
Une découverte de la céramique sous toutes les coutures, à travers l'exposition permanente : techniques, formes et usages. Une visite avec approche tactile. Visite à 15h, incluse dans le billet d'entrée. Durée 1h30. Nombre de places limité, inscription sur place le jour même.

GAULOIS D'ICI ET D'AU-DELÀ, exposition de 27 novembre 2014 au 17 mai 2015

Inauguration officielle
le 27 novembre 2014 à 18h00.

Entrée libre et gratuite
de 16h à 21h.

Le musée sera ouvert
gratuitement
du vendredi 28
au dimanche 30 novembre.



ROISSY DÉV emploi

VOTRE ATOUT emploi

emploi
stage
formation
alternance

roissy-developpement.tagemploi.com

Une plateforme de recherche d'emploi, de stage, de formation...

« ROISSY DÉV emploi » est un service proposé par Roissy Développement pour les demandeurs d'emploi, les citoyens qui souhaitent travailler près de chez eux, ou encore les jeunes.

Les offres recensées

« ROISSY DÉV emploi » recense les offres d'emplois, de formations, de stages et les contrats d'alternance disponibles sur tout le territoire de Roissy Porte de France.

Postuler à une offre

Chaque annonce renvoie au site émetteur de l'offre. Il est donc possible d'y postuler directement en ligne.

téléchargez l'application

Disponible sur App Store

Google play

tag Emploi ma ville

consultez le site

Renseignements et Informations complémentaires
ROISSY DÉVELOPPEMENT
rd@roissy-dev.fr
Tél: 01 34 29 45 89



La bibliothèque de Saint-Witz participe au festival "croc'en contes", voir le programme à la rubrique "Foyer Rural". Pour toutes les autres communes de la communauté d'agglomération, renseignements et programmation sur :

www.lecture-roissyportedefrance.fr, tél. 01 34 72 14 51.

En complément, 2 contes à voir au cinéma de l'Ysieux à Fosses :

Mercredi 19 novembre
La boutique des Pandas
2014 / 15h30 / 40 min / à partir de 2 ans

« Grand-père Panda et son petit-fils tiennent une boutique bien achalandée et ne ménagent pas leurs efforts pour satisfaire une clientèle plutôt hétéroclite ».

Samedi 6 décembre 2014 / 15h
L'histoire sans fin

« Bastien, dix ans, est un passionné de romans d'aventures. Un jour, il dérobe un ouvrage merveilleux peuplé d'extraordinaires créatures. Il s'enfonce fébrilement dans l'univers fantastique de ce livre qui le fascine ».



“Les p’tits loups”



Les événements climatiques du 8 juin dernier ont épargné le multi-accueil, qui a pu rester ouvert. Nous souhaitons remercier la famille de la petite Kyla-Mai, une de nos « grande » petit loup, d'avoir offert à l'association et à ses adhérents, une très belle structure de jeux pour remplacer les

anciennes qui, elles, n'ont pas survécu à la grêle et ont dû être jetées. Encore merci pour ce beau geste de générosité et de solidarité.

Les salles municipales étant non utilisables en juillet, nous avons organisé la fête de fin d'année de la grande section dans le jardin du multi-accueil.

Afin de clôturer notre thème sur la « mer » nous avons emmené nos grands en sortie, à l'aquarium Sea Life, de Marne la Vallée et nous remercions notre municipalité de nous avoir permis de réaliser ce projet en finançant le transport pour cette escapade.

Cette année, le thème sera de nouveau commun aux deux sections. Celui de la « ferme » guidera nos activités tout au long de cette année 2014/2015.

Le baby gym a repris le mercredi matin au lieu du vendredi matin.

A ce jour, presque toutes les adaptations sont faites et nous sommes heureux d'accueillir 9 nouvelles familles au sein de notre association.

La crèche affiche complet chez les « bébés » et il reste une place de « grand » (entre 2 et 3 ans), en accueil régulier de 5 jours par semaine. Des accueils occasionnels sont encore possibles, quel que soit l'âge de votre enfant.

Pour toute inscription ou demande de renseignements, veuillez contacter Sandrine Lachens au 01 34 68 23 50.

**Le bureau de l'association
la ronde des moulins**

Les nouvelles du Relais Assistantes Maternelles...



Les assistantes maternelles sont invitées à la 6^e édition de la journée des assistantes maternelles qui aura lieu le samedi 22 novembre 2014 à l'Espace Germinal à Fosses sur le thème « Assistante Maternelle, un métier, des questions ? ». Trois temps forts sur l'exercice du métier :

- Projection de la vidéo « Etre Assistante Maternelle »,
- Etat des lieux de la situation globale des assistantes maternelles dans le Val d'Oise,

- Professionnalisation, réalités et difficultés rencontrées au quotidien par les assistantes maternelles d'aujourd'hui.

Cette rencontre est ouverte aux assistantes maternelles après inscription préalable auprès du Relais Assistantes Maternelles de Saint-Witz.

Cette année, dans le cadre de sa mission de lecture sur son territoire, la CARPF et l'ensemble de ses partenaires organise une nouvelle édition du Festival Croc'en Contes et nous propose un spectacle pour les assistantes maternelles et enfants intitulé : His-

toire de Lili le lundi 1^{er} décembre au Chalet des Vosges.

Certaines assistantes maternelles de Saint-Witz ont encore de la place pour accueillir vos enfants chez elles. Si vous êtes sur le point d'embaucher une assistante maternelle, n'hésitez pas à me contacter au 06 46 41 35 18. Je suis là pour vous accompagner dans vos démarches en tant qu'employeurs et vous faciliter la compréhension du contrat de travail.

**Véronique Chamorro (Responsable du
Relais Assistantes Maternelles de Saint-Witz)**

École élémentaire

Quoi de neuf pour la rentrée des classes

Les travaux de rénovation et de réparation suite aux dégâts occasionnés par l'orage de grêle du 8 Juin dernier terminés, la rentrée des classes s'est déroulée dans de bonnes conditions malgré la fermeture d'une classe en maternelle.

L'école Jane du Chesne accueille à ce jour 299 enfants répartis comme suit :

- 84 enfants sont en maternelle
- 215 enfants sont en élémentaire

Maternelle 3 classes :

2 classes petite section/moyenne section
1 classe moyenne section/grande section

Elémentaire 8 classes :

1 classe de CP
1 classe grande section maternelle/CE1
1 classe de CE1
1 classe de CE2
1 classe de CE2/CM1
1 classe de CM1
1 classe de CM1/CM2
1 classe de CM2

Nouveaux rythmes scolaires

Un comité de pilotage a travaillé sur les nouveaux rythmes scolaires depuis fin 2013 (enseignants, parents d'élèves, associations, personnel de l'accueil de loisirs, personnel communal, élus) afin de mettre en place le principe suivant qui a été validé par l'inspectrice d'académie :

Les enfants ont classe 9 demi-journées par semaine, l'amplitude horaire est de 5h30 par jour, soit 24h par semaine ;

Nouveaux horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h30 à 11h30 - 13h30 à 16h
mercredi 10h à 12h

Ces nouveaux horaires ne nuisent pas à la stabilité de l'enfant.

Les nouvelles activités périscolaires (NAP) ont lieu le mercredi matin de 8h30 à 10h

Chaque atelier NAP est établi en fonction du cycle de l'enfant

Cycle 1 maternelle

Cycle 2 CP, CE1, CE2

Cycle 3 CM1, CM2 (et collège 6^{ème})

Ateliers proposés :

Maternelle

Jeux de société
Atelier créatif
Expression corporelle
Conte et contes musicaux

Elémentaire

Nouveaux jeux de société
Atelier BD
Atelier théâtre
Initiation aux sports collectifs
Initiation au rock'n roll acrobatique
Chants et rythmes
Danse

L'engagement des familles et des associations se fait sur l'année. Il n'y a pas de substitution de l'activité associative par la commune.

L'inscription des enfants aux ateliers «NAP» n'est pas obligatoire mais si l'enfant est inscrit il doit y participer régulièrement. Ces ateliers sont gratuits pour la famille.

L'enfant changera d'atelier après chaque vacance scolaire.

A ce jour nous avons 48 enfants inscrits en maternelle et 116 enfants inscrits en élémentaire

L'effectif d'encadrement imposé par l'éducation nationale est de

- 1 adulte pour 14 enfants pour les enfants de moins de six ans
- 1 adulte pour 18 enfants pour les enfants de plus de six ans

Alors que pour le périscolaire et l'accueil de loisirs l'effectif d'encadrement est de

- 1 adulte pour 10 enfants pour les enfants de moins de 6 ans

- 1 adulte pour 14 enfants pour les enfants de plus de six ans

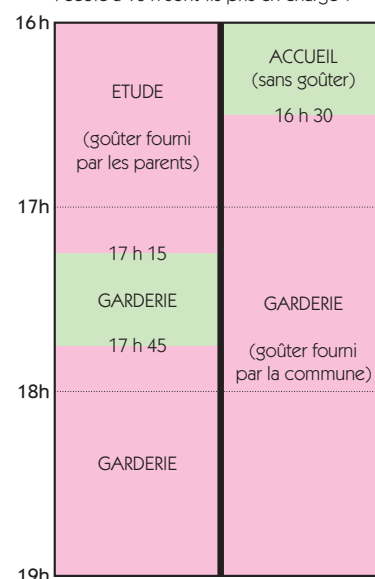
Cela fait 4 mercredis (NDLR : à l'heure où ces lignes sont écrites) que les ateliers « NAP » fonctionnent et le retour fait par les enfants et les différents animateurs est positif.

Nous souhaitons une bonne année scolaire au personnel enseignant sans oublier bien évidemment nos chers enfants ou petits enfants qui j'en suis certaine s'épanouiront dans notre belle école Jane du Chesne.

Michèle Caquin

Maire adjoint en charge de la petite enfance et des affaires scolaires

Comment les enfants qui ne quittent pas l'école à 16 h sont-ils pris en charge ?



Participation financière des familles : SANS AVEC



Le 4 juillet dernier, passation de pouvoir à l'école Jane du Chesne, Eugénia RADET passe la main à Corinne BERNARD. Nous souhaitons "bon vent" à nos deux directrices !

Mardi 1^{er} juillet,
à la fête des
écoles avant
le départ en
vacances...





Rentrée des parents d'élèves

Nous espérons que malgré la grêle qui a touché notre village et vos familles début juin, vous avez pu trouver un peu de repos et de sérénité au cours de l'été, et que vous êtes prêts à appréhender cette nouvelle année scolaire avec dynamisme ! Croyez bien que l'association de parents d'élèves est de tout cœur avec vous dans les difficultés que vous pouvez traverser actuellement.

Comme tous les ans, avec la rentrée, l'APEEPW reprend ses activités, avec toujours pour objectif de rendre l'année scolaire de vos enfants la plus agréable possible !

Pour rappel, l'APEEPW est une association de parents d'élèves apolitique qui est là pour :

- Représenter les parents d'élèves dans les différentes instances de l'école (conseils d'école, commission cantine...),
- Informer les parents d'élèves sur la vie scolaire par le biais de compte-rendus ou de réunions d'information,

- Mener (ou participer à) des actions collectives sur des sujets d'intérêt général,
- Jouer un rôle de médiateur et de facilitateur dans les problèmes particuliers,
- Organiser des manifestations en lien avec les enfants tout au long de l'année.

Durant l'année scolaire précédente, les parents élus ont ainsi participé aux différents conseils d'école ainsi qu'aux discussions sur la déclinaison des nouveaux rythmes scolaires et la mise en place des nouvelles activités périscolaires pour notre école.

L'association a également organisé sa traditionnelle brocante aux jouets et a participé aux marchés de Noël, en organisant le maintenant célèbre lâcher de ballons !

Les sommes collectées lors de ces événements ont permis par exemple de financer le spectacle de Noël de l'école maternelle. Cette année, l'association a également organisé une fête de fin d'année pour les CM2 quittant l'école primaire ! Au programme :

diner et soirée dansante ! Cet événement a été très apprécié par les enfants et leurs instituteurs. Merci aux parents qui ont préparé de bonnes choses à manger et servi de « chaperons » !

Compte tenu des intempéries de juin, la kermesse de l'école n'a pas eu lieu cette année. L'association de parents d'élèves se mobilisera bien entendu cette année, pour que cet événement soit une réussite pour vos enfants !

Nous restons à votre écoute tout au long de cette année scolaire. N'hésitez pas à nous faire part de vos questions et suggestions concernant la vie et l'actualité de l'école en contactant les membres du bureau ou les parents élus délégués aux conseils d'écoles.

Nous vous souhaitons ainsi qu'à vos enfants, une très bonne année scolaire 2014-2015 !

Garance pour l'APEEPW,
apeepw@gmail.com



Allégeons les cartables

La FCPE du Collège Dolto organise le dimanche **30 novembre** prochain la **2^{ème} bourse aux jouets et vêtements**. Les bénéfices de cette manifestation permettront la poursuite d'achats de manuels scolaires qui resteront en classe afin que les élèves ne les transportent pas. Le but est d'alléger les cartables de nos collégiens et donc de préserver leurs dos. En effet, le poids moyen d'un cartable est de 8,5 kg, alors que ce dernier ne devrait pas excéder 10 % du poids de l'élève.

Venez nombreux soutenir notre action pour la santé de nos collégiens !

Bourse aux jouets et aux vêtements

Dimanche 30 novembre 2014 de 10h à 18h

Marly-la-Ville - Salle des sports à côté du collège

**Restauration rapide sur place
Renseignements 09 72 30 48 92**

2^{ème}

30 NOV 2014

BOURSE AUX JOUETS ET AUX VÊTEMENTS

10H - 18H

SALLE DES SPORTS A CÔTÉ DU COLLÈGE DE MARLY LA VILLE

A MARLY LA VILLE

Restauration rapide sur place

renseignements: 09 72 30 48 92

fcpe Collège F. Dolto

Ne pas jeter sur la voie publique



Lycée Léonard de Vinci

Challenge interclasses Tous pour un, un pour tous!

Initié en 2013 par les deux professeurs d'éducation physique et sportive du lycée LEONARD DE VINCI, le challenge interclasses secondes a une fois encore remporté un franc succès. Programmé sur une matinée en début d'année, le mercredi 18 septembre, son objectif est de faciliter l'intégration des élèves au sein des sept classes de secondes.

Transport d'hommes ou d'eau dans des seaux percés, badminton en relais, tir à la corde, balle au prisonnier, les épreuves choisies renforcent les liens car elles imposent la coopération. « Tous pour un, un pour tous », le cri de ralliement des trois mousquetaires et actuelle devise suisse prend ici toute sa signification.

Pari gagné puisque les 240 élèves identifiés par une couleur par classe ont joué le jeu et s'en sont donné à cœur joie. La seconde 3 tire son épingle du jeu en remportant le challenge et tous ont passé un bon moment dans un esprit de solidarité.

Les profs EPS



Les Lycéens de Melrose au lycée de Saint-Witz : une expérience inoubliable



Pendant 10 jours, nous avons accueilli 16 jeunes et leurs professeurs Américains, John Morisseau et Anai. Les élèves de 16 à 18 ans ont tous bien aimé notre lycée et en particulier le patio qu'ils surnommaient « la jungle ». Ils ont suivi deux journées de cours avec de nombreuses classes qui ont pu échanger avec eux. Le club musique a eu beaucoup de succès et certains ont même joué de la guitare électrique. En cours, ils ont échangé avec nos élèves dans des débats très animés. Nos élèves de 1^{ères} S ont eu la chance d'avoir un cours avec les deux professeurs américains et ils ont pu observer un rapport bien différent entre professeur et élèves où la participation des élèves est beaucoup plus spontanée. En quelques heures de cours, nos élèves ont pu comprendre que la vie aux Etats-Unis n'est pas celle des séries et ils ont découvert beaucoup sur la région de Boston, que ce soit sur le prix d'un billet de finale de baseball pour voir les Boston Red Socks ou les matières avec 'honours' qu'il faut suivre pour espérer intégrer un très bon « college ». Ils ont pu aussi s'apercevoir du très bon niveau culturel de certains élèves qui connaissaient bien Notre Dame de Paris et les événements du débarquement en Normandie.

Enfin, les 18 élèves qui ont accueilli un Américain dans leur famille ont eu un rapport privilégié avec leurs correspondants et ont bien progressé en anglais. Je tiens ici à remercier mon proviseur, Monsieur Carbonnier, Mme Phélizon et tous les élèves et familles qui ont donné tant pour que ce projet soit un succès. Grâce à votre soutien, j'espère que cet accueil se transformera en partenariat durable avec le lycée de Melrose pour d'autres échanges prometteurs.

Mme Maliach



J'ai accueilli Emma pendant 9 jours et c'était super. On a fait toutes les attractions touristiques de Paris et c'était marquant d'être touriste dans son propre pays. Les Américains étaient tous très enthousiastes et ravis de dire 'Bonjour' et 'merci' in french !

Bérangère Batkin

Cet échange a été une expérience extraordinaire. J'ai eu l'occasion de rencontrer une personne sympathique et curieuse. Boba était vraiment intéressée par toutes les visites et tous les plats français qu'on a préparés. Elle m'a raconté sa vie de tous les jours, ses activités et nous sommes toujours en contact : elle est devenue une vraie amie. Sa famille et elle m'ont invité à leur rendre visite à Melrose. J'espère pouvoir la revoir bientôt.

Catherine Gayed

L'accueil d'un Américain a été une bonne expérience et j'ai passé un bon moment avec ma correspondante. Elle était vraiment à l'aise et a adoré visiter Versailles. Elle a été surprise de voir la tour Eiffel s'illuminer le premier jour. On a pu partager des éléments de notre culture et elle a remarqué beaucoup de différences. On a pu garder contact et j'envisage d'aller la voir pendant les vacances aux Etats-Unis. L'échange est une opportunité de découvrir l'autre de façon plus personnelle.

Kerstin Thérêt

C'était super cool de faire découvrir la culture française à une Américaine et de voir sa tête émerveillée devant le château de Chantilly ou les tableaux de Van Gogh au musée d'Orsay.

Sophie Gressens

Cet échange a été une réelle opportunité de découvrir la culture américaine et de perfectionner mon niveau d'anglais. J'ai rencontré James Bradley avec qui je me suis très bien entendu. Nous avons prévu de nous revoir, mais aux Etats-Unis cette fois ! J'espère que d'autres élèves pourront également profiter de cet échange dans les années à venir. Une réelle opportunité de découvrir la culture Américaine à venir.

William Carbonaro

Cet échange a été une très bonne expérience. Cela m'a permis de découvrir la culture Américaine. Cette expérience a été un enrichissement culturel très important. Avec ma correspondante, nous avons commencé à parler sur Facebook avant son arrivée en France. Nous sommes devenues de très bonnes amies, nous continuons à parler régulièrement sur internet et nous avons organisé un voyage afin que je parte à Boston au mois d'octobre.

Mathilde Perchat

Ce fut une très bonne expérience, ça m'a permis de découvrir une nouvelle culture très différente de la nôtre. Vance était vraiment très sympa et très à l'aise, ça a été très facile pour nous de lui faire découvrir la culture française. Il s'est très bien entendu avec mes amis et il a beaucoup aimé les sports que je lui ai fait pratiquer : du basket, du football et du tennis de table.

Tanguy Bridou

Cet échange a vraiment été bénéfique pour moi, j'ai pu découvrir une culture pas si différente mais tout aussi intéressante. J'ai pu rencontrer Drew avec qui j'ai eu beaucoup d'affinités et que je prévois de revoir. C'était une aventure riche humaine. Drew appelait ma mère sa « maman française », ce qui l'a beaucoup touchée. J'espère vraiment que d'autres élèves auront la chance de vivre ce que nous avons vécu durant cette semaine.

Chloë Lebruchec

Badminton

Fin de saison originale pour les membres du club de badminton qui furent accueillis sur les terrains de Vémars et Villeron. Merci encore pour leur chaleureux accueil !

En participant aux forums de Saint-Witz et Survilliers, nous avons pu faire connaître à nouveau notre activité. De nombreuses personnes se sont renseignées et nous ont rejoint dès le jeudi 11 septembre pour l'échange des premiers volants rythmé par le bruit de quelques verres et la dégustation des toujours très bons gâteaux.

Donc, un début de saison enthousiaste avec un nouveau bureau, des nouveaux adhérents et un gymnase opérationnel... tous motivés pour engager une année sportive et conviviale.

Un des objectifs de l'équipe est d'ouvrir la pratique de notre sport aux jeunes de 8 à 16 ans. Dans cette optique, le bureau est en relation avec la Fédération afin de valider les critères de mise en place notamment en termes d'encadrement par le biais d'un professeur diplômé d'état. Nous avons préenregistré des inscriptions lors des forums et nous sommes convenus avec les parents de les recontacter en janvier 2015 pour, nous l'espérons, leur donner une réponse positive.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter via notre mail bswm95470@hotmail.com ou visitez notre site : <http://www.bsw95.fr/>

Badminton Saint-Witz
Nathalie ROUILLE : 06 77 09 22 27
Thibaut FERTE : 06 27 72 73 79



SAINT-WITZ 95

RAPPEL DES CRÉNEAUX HORAIRES :

Le lundi de 21h à 23h
Le jeudi de 21h à 23h
Le dimanche de 10h à 12h



Tennis Club Wézien

Suite aux dégâts causés par la grêle sur les courts couverts de tennis, la saison 2014/2015 s'annonçait difficile et exceptionnelle. Mais avec l'aide de la municipalité et la solidarité des villages voisins (Plailly, Vémars, Louvres, Survilliers, Fosses, Villeron, Marly-la-Ville, l'établissement scolaire St Dominique à Mortefontaine et le gymnase de Saint-Witz) toutes les leçons de tennis pour les enfants et les adultes seront assurées toute l'année sur terrains couverts. Quelques créneaux au tennis club de Survilliers, de Fosses et au gymnase de Saint-Witz seront mis à la disposition du tennis loisir en plus de nos courts extérieurs.

Nous tenons donc tout d'abord à remercier tous nos adhérentes et nos adhérents qui nous sont restés fidèles et qui nous ont apporté leur soutien humain et financier dans une situation particulièrement périlleuse pour le club et ses enseignants et plus particulièrement tous les parents qui participent au co-voiturage des enfants sur les différents clubs d'accueil. Des cotisations réduites avaient pourtant été proposées pour favoriser la solidarité mais seulement 120 adhérents sur 240 nous ont soutenus cette année. Nous espérons les retrouver prochainement lorsque nous aurons de nouveau des terrains couverts.

Nous tenons également à remercier la municipalité et les membres du bureau qui ont œuvré pendant toutes les vacances d'été pour nous trouver des solutions et faire avancer les différents projets. Nous avons eu de nombreuses réunions avec Mrs Belair et Zadros concernant le projet de couvrir sous bulle les 2 terrains extérieurs et espérons que cela aboutirait pour début octobre mais malheureusement ce projet n'était pas viable. Un permis de construire était nécessaire, ainsi qu'un appel d'offres qui sont autant de contraintes très lourdes et très longues. Au mieux, les bulles auraient été disponibles en mars 2015 (Bulles d'hiver qui

seraient à démonter en avril 2015 pour permettre la reprise des compétitions de printemps). Si le projet de construction des courts couverts pour septembre 2015 s'avérait prendre plus de temps que prévu la solution de bulles sur les courts extérieurs pourrait être étudiée de nouveau car une deuxième rentrée sans courts couverts serait catastrophique pour le club.

Deux possibilités sont aujourd'hui à l'étude : remettre en état le complexe en terre battue ou le raser complètement avec reconstruction. La structure comprend des plaques de fibrociment (avec amiante), sa remise en état ou destruction répond donc à des normes très strictes. La charpente pourrait certes supporter de nouvelles plaques mais les fondations des piliers de soutien nécessiteraient une consolidation en raison d'une forte humidité. Les coûts à engager pour une remise en état seraient donc très importants sur un bâtiment vieux de 30 ans. La municipalité devrait bientôt se positionner sur une des possibilités afin de lancer les premières procédures administratives.

Malgré toutes ces difficultés l'activité du club continue. Des équipes sont inscrites pour représenter le club dans différentes compétitions même si elles perdent le bénéfice de recevoir quelques matchs. Des stages de tennis seront également proposés aux enfants de Saint-Witz pendant les vacances scolaires grâce aux prêts de courts couverts de nos clubs voisins. Pour tous renseignements veuillez-vous rapprocher d'un enseignant ou consulter notre site internet TCWézien.

Nous vous souhaitons une bonne saison 2014-2015 et espérons pouvoir vous donner de bonnes nouvelles de notre club lors de la prochaine gazette.

Le Président
Marc Michiels

Football Club

Une nouvelle saison s'avance s'étalant de septembre 2014 à juin 2015.

La rentrée de nos footballeurs, petits, ados ou grands, s'accompagne de formalités administratives incontournables ; outre le remplissage de la demande de licence auprès de la FFF - ligue de Paris Ile de France - intégrant le cachet et la signature du médecin qui autorise la pratique du football, une fiche de renseignement et différents documents (photo d'identité et recto verso de la photocopie de carte d'identité) sont nécessaires pour les nouveaux adhérents de notre Club.

Ces démarches sont urgentes car les critères et championnats commencent début voire mi septembre pour les ados et les adultes, fin septembre pour les débutants (2 catégories), poussins (u10/u11) et ben-

jamains (u12/13). Or pour les premiers cités, ados et adultes, des retards récurrents sont constatés compliquant les tâches administratives des bénévoles.

Nous attirons aussi l'attention de nos licenciés ou de leurs parents sur le règlement de la cotisation annuelle de 100 € - montant inchangé depuis plus de 10 ans. Il permet le versement de l'inscription auprès de la Fédération Française de Football à hauteur de 50% de ce montant et permet au Club de s'équiper pour ce qui concerne l'autre partie.

Nos dirigeants acceptent l'échelonnement en 2 voire 3 fois de la somme mais insistent sur la nécessité de remettre les chèques en



Nos débutants U6 - U7 lors de la réunion de rentrée opposant notre équipe à Fontenay en Parisis et Marly-la-Ville.

**En haut de G à D : les jumeaux Mathis et Hugo, Sacha, Adam et Mathis
En bas de G à D : Tiago, Elias, Alexandre etLisa**

une fois pour faciliter la distribution des équipements personnels (chaussettes par exemple...)

Voilà c'est parti, bonne saison à tous.

L'équipe dirigeante

Une très belle saison pour l'ASN section natation !

Après plus de 20 ans d'existence, la saison de l'ASNLS a été riche avec des résultats exceptionnels, notamment deux qualifications aux championnats de France Elite.



meilleures nageuses nationales, médaillées olympiques pour certaines !

Participation record pour les championnats de France nationale 2 avec 9 nageurs sélectionnés et un magnifique titre de champion de France N2 pour Toomas Goutt au 100 NL en 52"84 !

Les plus jeunes ne sont pas en reste avec des podiums aux finales départementales : Doriana Poretta, une des nageuses les plus prometteuses du club a remporté deux titres aux 50 NL et 200 m 4 nages, Manon Laporte une 1^{ère} place au 50 dos, Tiziano Agatti prend une seconde place au 50 m brasse, et Thomas Laporte une 3^{ème} place au 50 NL.

Notre club possède également un groupe d'adultes compétiteurs (Maîtres), où la convivialité côtoie la performance ; cette année, 3 médailles ont été gagnées de haute lutte lors des championnats de France Maîtres (relais Homme 4 fois 50 NL avec Benjamin Berjot, Lionel Herman, Benoit Saint Omer et Rémy Louisfert médaillés de bronze, comme Pascale Schwaederl au 200 papillon et Nadège Laporte médaillée d'argent également au 200 m Papillon).

Mais le club ne serait rien sans ses groupes d'apprentissage de la natation et ses groupes loisirs ; chacun a ses moments clés durant la saison :

- Le Père Noël a rendu visite à nos plus jeunes nageurs (bébé nageur et jardin aquatique) avant les vacances de Noël ; ambiance chaleureuse, distribution de chocolat assurée par le Père Noël en personne.
- Distribution des médailles et diplômes en fin d'année au Jardin aquatique, en fonction des compétences acquises durant la saison.
- Intraclub avec distribution de médailles et de lots pour nos plus jeunes nageurs, avec les premières performances chronométriques !
- Barbecue de fin d'année pour notre groupe de loisirs adultes qui comprend une cinquantaine de nageurs toujours très motivés et qui s'entraînent jusqu'à trois fois par semaine.

Si vous aimez nager, quel que soit votre niveau de pratique, votre âge vous pourrez trouver dans notre club un groupe qui vous correspond.

**www.asnlrsnatation.fr
asnlrs@yahoo.fr**



Le semi en ligne de mire



Avant même que l'année 2014 ne soit finie, projetons-nous d'ores et déjà en 2015. Laissons cette année derrière nous avec ses événements heureux et malheureux. Le gymnase est réparé et est donc prêt à accueillir la 37^{ème} édition du semi-marathon de Saint-Witz.

Le Comité d'organisation est rassemblé et toujours très motivé pour vous proposer cet événement incontournable de la vie de notre village. Au lendemain du forum des associations pendant lequel nous avons pu échanger ensemble, nous avons lancé cette nouvelle saison.

La cuvée 2015 apportera ses lots de nouveautés avec encore et toujours les courses pour les petits et les grands, la 2^{ème} édition de la Marche de Saint-Witz, ses animations et son ambiance si chaleureuse.

Le rendez-vous est déjà fixé au **samedi 14 Mars 2015**, date à inscrire dès à présent dans vos agendas.

Nous vous proposerons cette année 6 courses car, pour « coller » au mieux au règlement de la Fédération Française d'Athlétisme, 2 nouvelles courses ont été créées :

- Une course de 1200 m remplace le 1900 m pour les enfants nés en 2004 et 2005

- Une course de 2600 m pour les enfants nés en 2002 et 2003

Il est important de noter qu'un certificat médical sera obligatoire pour participer aux deux courses mentionnées ci-dessus.

Concernant le 900 m, ces nouvelles dispositions nous imposent de proposer « l'Eveil athlétique » comme une initiation

à la course à pied et non comme une course. A ce titre, il ne fera pas l'objet d'un chronométrage comme les années précédentes. La médaille toujours très appréciée des enfants restera de mise. Dans un souci d'organisation, la participation sera conditionnée, comme d'habitude, par l'inscription.

Le 4 km, et bien sûr les courses phares du « 10 km des 3 villages » ainsi que le « semi-marathon de Saint-Witz » seront au programme de cette future édition.

Quelles que soient les modifications auxquelles le Comité doit faire face, sachez que nous nous investissons corps et âmes pour vous offrir une 37^{ème} édition à la hauteur des précédentes.



Nous en profitons aussi pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux Wéziens et les informer que le semi-marathon constitue un des événements les plus importants de Saint-Witz. Nous espérons sincèrement les compter parmi nous en tant que coureurs, spectateurs ou bénévoles. En effet, chaque année, nous pouvons compter sur près de 200 aides indispensables au succès de ce rendez-vous. L'occasion une fois encore de les en remercier au même titre que nos partenaires qui nous soutiennent.

Petits et grands, amateurs et confirmés, préparez vos équipements pour la 37^{ème} édition du Semi-Marathon de Saint-Witz le samedi 14 mars 2015.



Nous contacter :
contact@semi-marathon-saint-witz.fr
 Site officiel :
www.semi-marathon-saint-witz.fr



Judo, baby judo et jujitsu....

JCW : le club toutes options !

La saison passée a été légèrement écourtée par les conséquences de la tempête sur le gymnase et le toit du dojo. Mais grâce au travail de l'équipe municipale, du service technique et des bénévoles du JCW et du Karaté Club, le dojo a pu être prêt à temps pour la rentrée.



Le JUDO CLUB WEZIEN accueille les enfants dès 4 ans les vendredis de 16h50 à 17h40 lors des séances spéciales « baby ». La découverte de l'univers du judo dans un mini groupe très adapté à l'apprentissage des petits sportifs.

Lors de chaque séance, la partie « échauffement » est à la fois un défouloir et une préparation à la thématique du jour.

Les plus grands et les adultes s'entraînent en judo ou en jujitsu les mardis et vendredis de 19h45 à 21h15. Le jujitsu connaît un réel engouement cette année : les techniques de self-défense apportent un vrai « plus » à la pratique sportive



Les mardis et vendredis, les jeunes judokas âgés de 5 et 6 ans se retrouvent de 17h40 à 18h40, et ceux âgés de 7 à 10 ans de 18h40 à 19h40. Ces séances d'une dizaine d'enfants favorisent un suivi personnalisé et une bonne canalisation des énergies.



Les cours se terminent par un mini randori pour appliquer la nouvelle technique présentée par Patrick et Mathurin...



Premier résultat de début de saison :

Maxime finit 3^{ème} sur 10, de sa catégorie en minime, au critérium départemental le samedi 4 octobre : un excellent podium pour notre champion wézien !

Chacun va à son rythme bien sûr, car le « code moral » instaure cet esprit unique dans la galaxie sportive. Il suffit de voir notre champion national pour en être convaincu ! N'est-ce pas Teddy ?



Un Teddy Riner plus vrai que nature

Le bureau du JCW : Eric, Sylvain et Gersende
judoclubwezien@hotmail.fr

Challenge intercommunal

Saint-Witz intraitable sur ses terres

Le onzième challenge intercommunal des sports s'est tenu samedi 4 octobre 2014 à Saint-Witz. Rappelons qu'il est à l'initiative de deux Wéziens Fred Vançon et Julien Lefebvre. Il propose de réunir la plupart des communes de la communauté d'agglomération dans un tournoi sportif convivial où chaque commune propose une équipe d'une douzaine de joueurs. Les épreuves et leur lieu changent chaque année. Les organisateurs étudient la capacité d'accueil de chaque commune souhaitant l'accueillir avant de proposer une formule finalement votée par les maires et les adjoints de la commission sport de la communauté d'agglomération.

Cette année le challenge s'est déroulé sur nos terres. Les 7 épreuves retenues étaient le mini tennis, le badminton, la balle au prisonnier, la pétanque, un relais trotinette, un parcours d'habileté au basket, deux jeux de précision avec le lancer de frisbee et le tir à la carabine, ultime épreuve dirigée par le club de tir de ROISSY. Il a fallu composer, en raison des terrains de tennis hors service, en proposant le mini tennis sur le stade d'athlétisme.

Second en 2013 derrière Survil-liers, les dignes représentants du village ont parfaitement défendu nos couleurs en remportant ce onzième challenge intercommunal haut la main. Ils ont raflé les épreuves de pétanque, du frisbee, puis se sont classés systématiquement aux deuxième et troisième place des autres épreuves. Un grand bravo à nos joueurs pour leurs résultats et leur état d'esprit.

La municipalité



Basket

L'association **All Star Wézien** est une association gratuite et ouverte à tous permettant la pratique libre de basket-ball au gymnase de Saint-Witz. Nous jouons le dimanche à 16h30, et sommes pour la plupart étudiants et joueurs réguliers.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter à l'un des deux numéros :

06 84 31 73 82 ou 06 60 36 23 90

ou à l'adresse mail : allstarwezien@gmail.com

ECURIES SAINT WITZ



Cheval en fête

C a y est, la rentrée des classes et la rentrée des Écuries est faite. Nous avons aussi participé à **La journée du patrimoine** qui se déroulait le même jour que **La journée nationale du cheval**.

Pendant cette journée, nous avons eu le plaisir de recevoir Monsieur Buchet, qui est resté pour admirer nos jeunes (et moins jeunes) cavaliers. Nous le remercions pour sa présence dans nos Écuries.

Nous voici arrivés aux longs et froids mois d'hiver. Cela ne décourage pas les cavalières et cavaliers. L'activité équestre continue, les concours seront plus rares à partir de mi-décembre, donc certaines journées spécifiques (jeux, voltige, etc...) seront proposées le dimanche.

Nos cavaliers et leur monture vont en profiter pour se préparer pour les qualifications aux Championnats de France. Les concours reprendront à partir du mois de mars 2015 pour s'arrêter fin juin. Les cavaliers les plus chevronnés participeront aux

Championnats de France à Lamotte-Beuvron fin juillet 2015.

Nous souhaitons à tous et toutes une bonne année 2015.



Jennifer, Manon, Marine, Océane, Charlotte et Jade après la démonstration de voltige durant la fête du cheval.

4 pavé des Hermites - 95470 Saint-Witz
Tél. 01 34 68 49 65

Site web : www.ecuriesdestwitz@wanadoo.fr

RÉSULTATS DES CHAMPIONNATS DE FRANCE : 2014

Cavalier	Cheval	Classement final
Sandrine F	Net surfer	24 ^{ème} / 36
Manon L	Hopi du loup	8 ^{ème} / 33
Aude B	Nuit bleue de rai	15 ^{ème} / 30
Gwendoline F	Taquine du parquet	21 ^{ème} / 45

Christine Pradet

Manon montait Hopi du Loup, 8^{ème}/33 aux Championnats de France à Lamotte-Beuvron.

Une école de Handball reconnue



C'est après 3 années de travail acharné de l'équipe technique que l'École de Handball de l'Avenir de Survilliers Handball a obtenu pour la saison 2013-2014, sa labellisation au niveau ARGENT après 5 années en BRONZE.

Avec l'ouverture de la section Baby Handball (3-6 ans), le perfectionnement de l'accueil des moins de 9 ans (7-8 ans) et la multiplication des équipes moins de 11 ans (9-10 ans), le club a passé un nouveau cap dans l'accueil des futures pépites du handball val-d'oisien.

Trois éducateurs diplômés et spécialisés par l'apprentissage du handball forment le socle de base du dispositif de cette école : Xavier Bizet diplômé d'État de Niveau 3, détenteur du DEJEPS Handball et d'une expérience d'entraîneur de plus de 20 ans, Anthony Delhommé, Animateur Handball (Niveau 2) responsable technique du club et qui travaille depuis la saison passée sur la détection départementale des -13 ans et Christopher Planchard responsable l'an dernier de l'accueil des Baby Handball, Niveau 1 et BEJEPS Handball.

A cette rentrée 2014-2015, l'équipe technique sera formée par 2 éducateurs pour les Baby handball, 2 éducateurs pour les moins de 9 ans et 3 éducateurs pour le collectif des moins de 11 ans. L'objectif étant cette année d'améliorer encore cette accueil pour faire mieux que l'an dernier avec une 3^{ème} place au challenge des moins de 9 du Val d'Oise et une 9^{ème} place sur 35 pour l'équipe première des moins de 11 ans.

Le dispositif 2014-2015 de l'école de Handball c'est :

- BABY HANDBALL : 1h le samedi matin avec 2 éducateurs d'expériences.
- MOINS DE 9 ANS : 2X1h de formation le mardi et mercredi avec une inscription dans les tournois du département.
- MOINS DE 11 ANS : 3 entraînements (1h le mardi, 1h30 le mercredi et 1h le vendredi) avec 3 éducateurs.
- Deux nouveaux entraîneurs en formation à partir de début 2015 (Niveau 2 et Niveau 3)

L'école de Handball est ouverte à tous et toute l'année. Alors venez essayer avant de vous engager !

Renseignements sur www.handball-survilliers.fr, sur le Facebook officiel et sur Twitter @AvSurvilliersHB - handballsurvilliers@hotmail.com

Karaté Club Saint-Witz



*Monsieur Henri Delaplace
fondateur et premier
professeur du KCSW*



« Confronté à des calamités ou à des situations extrêmes, il ne suffit pas de dire que vous êtes bouleversé. Confronté à des situations difficiles, vous devez avancer droit devant vous avec honneur, courage et détermination. Le sage dit : Plus il y a d'eau, plus haut est le bateau » (in Hagakure).

conscients de ce qu'ils offrent ou ont offert à la petite communauté de notre club.

Comparée aux autres associations sportives du village, le KCSW n'a pas à rougir de sa taille modeste. Bon an, mal an, nous comptons entre 30 et 35 membres. 22 wéziens et 10 élèves venant d'aussi loin que Chelles (77). Résolument axé vers la compétition et la meilleure formation possible, notre club rivalise avec des associations départementales ou régionales bien plus importantes. Nous nous souvenons des premières compétitions auxquelles ont participé nos jeunes. Le nom de Saint-Witz ne soulevait pas un grand intérêt (ou effroi !). Bien vite, les podiums se sont succédés. Puis les sélections en « élite départementale » ouvrant des stages avec les entraîneurs de l'équipe de France. Dans ces pages, nous vous avons informés de la sélection de nos compétiteurs aux Championnats de France, des podiums en Coupe de France et des multiples succès de nos champions départementaux. Pour mémoire, depuis 2010, nos compétiteurs sont montés 20 fois sur le podium en championnats départementaux, 10 ont accédé à la catégorie « élite », 9 ont été sélectionnés pour les championnats de France. Dans le même temps, 9 membres ont passé avec succès les épreuves de la ceinture noire.

En cette rentrée, le KCSW souhaite que chacun, dans notre village, ait pansé les plaies laissées par la tempête du mois de juin et que les dégâts subis ne soient bientôt plus que souvenirs.

Cet orage a bouleversé le calendrier du club, mais il ne s'agit que d'un moindre mal. Grâce à la solidarité de nos voisins, nous avons pu maintenir le passage de grade compromis par l'état du dojo. Nous adressons nos plus vifs remerciements à la Mairie de Plailly qui a mis à notre disposition ses locaux sportifs, un après-midi durant pour que nous puissions organiser le passage de grade annuel.

Nous voulons également saluer et remercier l'équipe municipale pour la remise en état du gymnase et du dojo. Ceux qui ont eu à faire aux assurances et à leurs experts, comprennent l'énergie dépensée pour arriver à un résultat aussi rapide. Merci !

Le KCSW a essayé, au travers de l'opération entraide Saint-Witz, d'apporter son soutien à ceux de nos concitoyens qui en avaient le plus besoin durant cette période difficile, nous espérons que cette petite leur aura été un soutien pour ceux que nous avons pu aider.

Nous souhaitons avoir entretenu la flamme allumée par le fondateur de notre club M. Henri Delaplace, fondateur et premier professeur du KCSW. A l'heure où vous lirez ces lignes, notre dojo sera baptisé de son nom. Une plaque rappellera son rôle crucial dans la vie de notre club. Nous exprimons notre reconnaissance à Monsieur le Maire pour nous avoir autorisé ce baptême.

Cet hommage à notre fondateur ne doit pas nous faire oublier son épouse Madame Monique Delaplace et Monsieur Henri Meyer qui ont veillé sur le club après sa disparition. Ce baptême a été l'occasion de procéder à la cérémonie de remise des ceintures, et de nous retrouver autour d'un verre et d'un superbe buffet préparé par Stéphane. Merci Stéphane, chacun a mesuré l'ampleur de tes talents de cuisinier !

Nous nous devons également de nous incliner devant les deux professeurs bénévoles (anciens élèves de monsieur Delaplace) MM. Giro Capuzzimati et Emmanuel Sorèze qui ont perpétué l'enseignement de notre discipline à Saint-Witz.

Deux fois par semaine, après leur journée de travail, ils viennent, et sont venus (de Vaujours ou de Drancy) tenir la promesse faite à leur professeur et Maître de continuer à animer le KCSW. Nous sommes

Il découle de ces résultats que maintenant les têtes se tournent lorsqu'est annoncée en compétition la présence du Karaté Club de Saint-Witz !

Vous avez entre 7 et 77 ans, l'envie de vous confronter à notre discipline ? Pour venir suivre des cours d'essai (gratuits) une simple tenue de sport est nécessaire (jogging et tee-shirt). Rendez-vous au gymnase P. Salvi, les lundi et jeudi (hors vacances scolaires) de 19h30 à 21h.

L'équipe du KCSW



Contacts :
O. Berton : olivier.berton@ithaque-conseil.fr
D. Duputel : d-duputel@sfr.fr
Facebook : Karate-Club-Saint-Witz

Actualité du foyer rural

Réouverture des salles d'activités

La rentrée, cette année, a été perturbée autant par les travaux auxquels les propriétaires ont dû faire face, que par les rythmes scolaires qui ont bousculé nos programmes.

Nous remercions la municipalité qui a fait le maximum afin que nous puissions réintégrer au plus tôt les bâtiments dans lesquels nous pratiquons nos divers ateliers.

Si vous êtes intéressés par l'une de nos activités, dont vous trouverez ci-joint le planning pour la saison 2014/2015, vous pouvez vous inscrire à la bibliothèque, dans la mesure des places disponibles. Les horaires sont :

- Les mardis de 16h00 (au lieu de 16h30) à 19h00
- Les mercredis de 14h00 à 17h00
- Les samedis de 10h15 à 12h15

Nos tarifs pour les adhésions à notre association restent inchangés :

- 25 € pour les adultes wéziens
- 45 € pour les adultes extérieurs
- 10 € pour les enfants wéziens et extérieurs
- Gratuité des enfants pour l'inscription à la bibliothèque (non compris l'adhésion qui reste obligatoire et qui concerne l'assurance)

La carte d'adhésion vous sera demandée au début des cours, car elle est la preuve de votre appartenance à notre association et à l'assurance couverte par la Fédération Départementale des Foyers Ruraux du Val d'Oise.

Suite à l'arrêt des cours de Qi Gong et à une demande très importante, nous sommes en pourparlers pour des cours de Gym Douce dite préventive. Nous vous informerons dès que possible.

De même pour un atelier « conversation espagnole » qui devrait ouvrir prochainement.

Si vous êtes intéressés par un atelier « TAROT » nocturne, à partir de 20h30 vous pouvez nous contacter au 06 09 40 82 00.

Merci aux nouveaux animateurs qui nous ont rejoints :

- Michèle BILLIA « Scrabble » en remplacement d'Annie WEISSE
- Patrick BUSSCHAERT « VTT » en remplacement de Jean Charles BOCQUET



Évènements

Nous renouvelons cette année le festival CROC EN CONTES qui avait attiré un certain nombre de spectateurs et qui aura lieu :

- samedi 15 novembre 2014 au foyer rural, salle Alexis Berson, à partir de 15h00 :

LES SEPT GUEULES DU DRAGON : « *Cher peuple, c'est votre Roi qui vous parle. Depuis hélas fort longtemps, un dragon à sept têtes mange nos enfants. Il exige que chaque jour, à midi tapantes, on lui apporte sur le pont une jeune fille. Chaque jour une jeune fille est tirée au sort. Je te tiens tu me tiens par la barbichette, la première de nous deux qui rira sera mangée par le dragon ! Mais aujourd'hui, il n'y a plus d'espoir, la princesse, la chair de ma chair, a été tirée au sort. Elle sera amenée sur le pont pour être mangée par le dragon.* »

- samedi 22 novembre 2014 au foyer rural, salle Alexis Berson à partir de 17h00 (faisant suite au spectacle qui aura lieu à Survilliers à 15h00 et d'une pause goûter au foyer rural à 16h30) :

LE BURKINA FASO SE RACONTE : « *Bakary Traoré, conteur burkinabé, propose de vous faire voyager à la rencontre de sa culture. Un moment de rêverie et d'échange où la rencontre de l'autre et de ses différences sera illustrée par des contes traditionnels burkinabé et des contes des origines qui perceront les mystères du monde. Ouvrez grandes vos oreilles et laissez vous emporter dans l'univers de ce conteur.* »

Ces spectacles sont tout public. La réservation peut se faire au 01 34 72 14 51 ou à la bibliothèque de Saint-Witz.

En attendant ces prochains événements je vous souhaite une très bonne rentrée.

DATES A RETENIR

- Assemblée Générale du foyer rural le 9 décembre 2014
- Exposition de nos ateliers les 6 et 7 juin 2015 dont le thème est « Au fil de... ».

Annie Bourdin
Présidente

Activités 2014-2015

JOURS	ACTIVITES	HORAIRES	RESPONSABLES TÉL :
LUNDI	CARTONNAGE 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année	9h30-12h00	Michel MARTEL 01 34 7 30 13 - Maurice GILLE 03 44 72 24 74
	TAPISSERIE AMEUBLEMENT	14h00-20h00	Etienne LEPOUTRE 01 34 68 49 45
	BRIDGE	14h00-18h00	Christine BOULANGER 06 08 37 24 57 Gérard DREVILLE 06 85 55 97 88
	COURS D'INFORMATIQUE	14h00-16h00	Chantal DAVID 01 34 31 83 40 - Jean PRADER 01 34 68 32 57
MARDI	CARTONNAGE - Atelier libre	9h30-12h00	Nicole LORENT 01 39 90 67 34
	ABAT-JOUR : rigide - cours dirigés	9h30-12h00	Claude MORANDI 01 34 68 22 56
	SCULPTURE - MODELAGE	9h00-13h00	Brigitte DEHU 01 34 68 32 36 - Monique PETIT 01 34 31 84 89
	PEINTURE SUR PORCELAINE : atelier libre	13h00-17h00	Monique MAURIN 03 44 54 79 06
	SCRABBLE	14h00	Dominique JUMENTIER 06 07 49 34 56 Michèle BILLIA 01 34 68 46 32
	TAROT	14h30-18h30	Christine HERRMANN 06 83 12 65 61 Omar BELBACHIR 06 14 23 25 35
	BIBLIOTHEQUE	16h30-19h00	Marie-Paule PLACE 01 34 68 49 97 - Annie WINTZ 01 34 68 49 38
MERCREDI	DESSIN-PEINTURE - Atelier libre	9h45-12h30	Josette DALIBOT 01 34 68 27 71 - 06 07 16 75 01
	AQUARELLE	14h00-16h00	Serge ROBERT 01 34 68 76 29
	BIBLIOTHEQUE	14h00-17h30	Marie-Paule PLACE 01 34 68 49 97 - Annie WINTZ 01 34 68 49 38
	QI GONG		
	VIDEO-CAMERA CLUB 1 ^{er} & 3 ^{ème} mercredi de chaque mois	21h00-23h45	Dominique GRUOT 01 34 68 27 01 Christian INVERNIZZI 01 34 68 25 05
	PHOTO noir et blanc- mercredi ou jeudi	20h45-23h30	Pierre WINTZ 01 34 68 49 38
JEUDI	PATCHWORK 1 ^{ère} année	9h00-12h00	Evelyne BRIVOAL 01 34 68 34 46
	PATCHWORK - 2 ^{ème} année	9h00-12h00	Madeleine BUCHET 01 34 68 30 09
	PATCHWORK - confirmées - atelier libre	13h30-17h00	Madeleine BUCHET 01 34 68 30 09
	CONVERSATION ANGLAISE	14h00-16h00	Andréa BOFFELLI 01 34 31 82 71
	TAROT	14h30-18h30	Christine HERRMANN 06 83 12 65 61 Omar BELBACHIR 06 14 23 25 35
	RELIURE	20h15-23h15	Edith SAINTE-BEUVE
	ARTS ET DECOUVERTES	1 visite/mois	Marie-Jeanne RENOTTE 01 34 68 38 96 et Claire de NOINVILLE - Danièle MEYER
	COURS D'INFORMATIQUE	10h00-12h00	Chantal DAVID 01 34 31 83 40 - Jean PRADER 01 34 68 32 57
VENDREDI	PEINTURE SUR BOIS - 1 ^{ère} Année & Atelier libre	9h00-12h00	Béatrix DUFAIL - 01 34 68 78 47
	PERGAMANO - chaque vendredi scolaire en fonction du niveau	9h00-12h00	Gisèle VARNIER - 01 64 36 11 80
	SCRABBLE	14h00	Dominique DREVILLE 06 10 25 20 52 Nadette MEUNIER 01 34 68 49 91
	PEINTURE SUR PORCELAINE	13h30-17h30	Monique CAMMAS 06 87 09 57 56 Monique LAPEYRE 01 34 68 11 80
	PHOTO NUMERIQUE	17h00-20h00	Jean PRADER 01 34 68 32 57
SAMEDI	BIBLIOTHEQUE	10h15-12h15	Marie-Paule PLACE 01 34 68 49 97 - Annie WINTZ 01 34 68 49 38
DIMANCHE	V.T.T.2 fois par mois	9h00-12h00	J.P. BARGHEON 01 34 68 38 44 Patrick BUSSCHAERT 06 62 49 58 67

Arts & Découvertes

Connaissez-vous cette activité du Foyer Rural ?

Elle est née quelques années après la création de l'association, par la volonté de personnes passionnées « d'arts et de découvertes ».

Mesdames Corre, Bélair, Demester, Mignot, Tournesac, Desombre, Gris, Invernizzi, Dehu, et aujourd'hui Meyer, De Noinville et Renotte, se sont succédées au fil des ans pour proposer à leurs adhérents et « volants » des sorties culturelles riches et instructives.

N'oublions pas notre regrettée Christianne Barbotin, qui a animé seule cette activité pendant de nombreuses années.

Depuis 12 ans, « Arts & découvertes » s'est agrandi pour répondre à la forte demande des adhérents et volants. Ce sont entre 30 et 40 personnes qui se divisent en deux groupes à chaque visite avec conférencière... ! bien entendu. Notre proximité de la capitale nous permet d'accéder chaque année à différentes expositions parisiennes, comme au Louvre, à la Pinacothèque, au Grand Palais, au Centre Pompidou, les Arts Décoratifs, le musée d'Orsay..., mais aussi à différents quartiers de Paris. C'est ainsi que l'an dernier nous avons découvert avec bonheur et étonnement, lors de la visite des puces de St Ouen, le musée Pierre Cardin, situé lui aussi dans cette ville et méconnu du public. Nous avons eu la chance de faire la visite aux côtés de la première collaboratrice du styliste qui créa ce musée, et de découvrir une centaine de créations depuis les années 50 mais également une partie du mobilier en laque et bois précieux qu'il a créé tout au long de sa vie.

La dernière visite de cette année s'est déroulée par une belle journée ensoleillée au château de Versailles : galerie des glaces, chambre de la reine, appartements du roi... Déjeuner dans le parc du



château au restaurant « La Petite Venise », ancienne écurie royale, puis visite du Petit Trianon nouvellement restauré. La journée s'est achevée par une balade bucolique jusqu'au hameau de la reine.

D'ores et déjà, c'est avec plaisir que nous préparons les visites de la rentrée prochaine, en espérant satisfaire au mieux vos envies de découvertes et de connaissances.

Ainsi nous verrons prochainement au Musée Galliera, la mode en France de 1947 à 1957, Les Ponts de Paris, les Arts de L'Islam, Niki de Saint-Phalle, les Couillises du Théâtre Mogador. Nos prochaines sorties sont encore à l'étude.

Au plaisir également de vous retrouver tous et toutes pour une nouvelle année, amicale et culturelle.

Vos animatrices,
Danièle Meyer,
Claire De Noinville
et Marie Jeanne Renotte

L'ADRM « fête la musique »

Après 3 mois d'interruption et 3 semaines de répétitions intensives, les élèves et adhérents de l'ADRM ont accompli un « sans faute » les 26 et 27 septembre au gymnase Pierre Salvi.



en septembre



ADRM Rappel planning des cours

N'hésitez à venir nous rejoindre le 1^{er} cours est gratuit

Lundi	de 20h45 à 21h45	ZUMBA
Mardi	de 9h à 10h	RENFORCEMENT MUSCULAIRE
	de 10h à 11h	ZUMBA GOLD
	de 20h à 21h	STEP
	de 21h à 22h	RENFORCEMENT MUSCULAIRE
Mercredi	de 20h à 20h45	AEROBIC
	de 21h à 22h	ZUMBA
Jeudi	de 9h à 10h	PILATE (gym avec ballon)
Samedi	de 9h30 à 10h30	STEP
	de 10h30 à 11h30	FESSES/ABDOS/CUISSES



Amicale des Anciens Combattants

Moment difficile pour cette rubrique, après le 8 Mai avant le 11 Novembre, il y a tant de matières avec les commémorations de cette année 2014 et son mois d'août si chargé.

La date la plus connue, le 3 Août 1914, le début officiel de la guerre 14-18, premier carnage et vraie entrée de la guerre moderne où le matériel prime sur l'homme devenu « chair à canon ».

Puis le 15 Août 1944 : débarquement en Provence. Un vrai retour des armes françaises dans la grande mêlée, appuyant un corps d'armée américain, libérant le sud-est avec l'appui actif de la résistance.

Le 25 août 1944 : libération de Paris « par les Parisiens et le concours de l'armée française et de la France tout entière » selon les propos du Général de Gaulle, à l'Hôtel de ville, grand oubli des Alliés mais premier pas de la réconciliation nationale. Chacun peut en penser ce qu'il veut, le mythe « tous résistants » est en marche.

Que de sujets à méditer.

Germain Buchet

L'école de danse municipale !

Les cours de danse ont repris le 15 septembre. Nous accueillons cette année plus de 120 élèves en éveil chorégraphique, danse classique modern' jazz et la nouveauté de la saison : danse contemporaine... Il reste encore quelques places si vous voulez tester la danse contemporaine (à partir de 11 ans).

Isabelle Botti, nouvelle dans l'équipe à Saint-Witz, a rejoint Alice Chouraqui et Virginie Chatel.

Béatrice Roussel également professeur de danse dans l'équipe pédagogique s'occupe des enfants de la halte garderie et des nouvelles activités périscolaires le mercredi matin.

Vous pourrez admirer le travail de nos élèves lors du marché de Noël à Saint-Witz ! N'hésitez pas à venir les applaudir afin de les encourager.



Contact : Marie Christine Robert
(directrice de l'école de danse municipale)
mcr60300@gmail.com - 06 82 04 07 15

**Danse la vie
dense
Biodanza**



Tous les jeudis de 20h à 22h au Chalet des Vosges

Possibilité de s'inscrire à tout moment en cours d'année
(2 séances gratuites de découverte)

Renseignements et inscriptions : Pascal COUPE
01 34 72 49 15 / 06 84 12 14 68

École municipale de musique



Dates à retenir

Concert de la Ste Cécile, en partenariat avec la Chorale de Montmélian,

Samedi 22 novembre 2014 à 20h au Lycée Léonard de Vinci

Coordonnées de l'école

01 34 68 35 04

ecoledemusique@saint-witz.fr

Isabelle CONTI,
Coordinatrice administrative 06 31 16 29 02

Christine PAMART
Présidente de l'Association 01 34 68 45 12

En quelques mots :

L'école de musique de Saint-Witz est un service public municipal ayant pour objectif de dispenser un enseignement riche et diversifié, afin de former les élèves à la pratique amateur. L'enseignement s'appuie sur un programme pédagogique officiel (organisé en cycles selon le schéma pédagogique et la chartre de l'enseignement artistique du ministère de la culture).

Grace à une équipe d'enseignants diplômés et engagés dans la vie artistique, l'école soutient pleinement la pratique collective par la constitution de 5 classes d'ensembles et d'un orchestre. Son rôle, au sein de la commune, est aussi de contribuer très largement à la diffusion musicale en étant un acteur à part entière de la vie culturelle locale.

En quelques chiffres :

Nombre de professeurs : 13

Nombre d'élèves : 110

Volume horaire des cours par semaine : 72h



*Le professeur coordinateur :
Didier Ganne, trompettiste*

Sa biographie : Originaire de la Rochelle, il pratique la trompette depuis son plus jeune âge et a suivi le parcours complet d'études musicales jusqu'à l'obtention d'un premier prix de la ville de Paris et d'un premier prix de solfège, de trompette et de musique de chambre de la Seine Saint-Denis.

Avec la trompette comme instrument de prédilection, il a depuis toujours pratiqué la musique dans des ensembles : l'harmonie de la Rochelle, la philharmonie du Val de Marne, la parade du cirque Zavatta... Actuellement il se produit régulièrement au « petit journal » en Bing Band, ainsi qu'à l'église Saint Pierre de Montrouge à Paris, tout en appréciant d'effectuer quelques concerts « trompette et orgue » en Ile de France. Ainsi il met au service de l'école toute sa convivialité et son expérience de la pratique musicale.

Son rôle : Assurer une mission pédagogique sur le plan de l'enseignement et de la vie artistique de l'école.

Il est le référent pour tous les professeurs et l'interlocuteur pédagogique pour la mairie. Ainsi, ses fonctions le conduisent à mettre en place les projets pédagogiques, à en assurer le suivi, à superviser le bon déroulement des évaluations au cours de l'année, à sélectionner et donner des recommandations sur le choix des sorties organisées par l'école.

Didier est au cœur des programmes des auditions des élèves et des concerts.

Association Présence

Journée du Patrimoine



En ce 21 septembre 2014, Journée du Patrimoine, notre charmante Chapelle Charles Péguy, sur les hauteurs de Montmélian, fut mise à l'honneur. Il y avait pour cela deux raisons : Journée du Patrimoine et Anniversaire de la mort de Charles Péguy (sept 2014).

Dès 14 heures, une partie de la cinquantaine de visiteurs attendait déjà l'ouverture de la porte sous un soleil radieux.

Chacun prit place sur les bancs, et Marion, nous raconta l'histoire de la Chapelle remontant dans le temps ; jusqu'aux Gaulois, pour l'historique du site. (Voir livre de Mme Weisse et Mme Minaud disponible à la Mairie de Saint-Witz). Une exposition de cartes postales compléta ce récit fort intéressant.

En fin d'après-midi, notre ami, Frédéric, déclama des poèmes de Charles Péguy pour le plus grand plaisir de l'assistance.

Ce site chargé d'histoire et d'émotions, tranquille au milieu de la verdure apporta à cha-

cun un joli moment de paix, en présence de Notre Dame de Montmélian qui fut restaurée, il y a quelques mois seulement.

Au cours de l'après-midi, dans notre Chapelle de Saint-Witz, au centre du village, portes également ouvertes, un agréable concert donné par l'ensemble intercommunal de violons des élèves de M. Abihssira, accompagné pour la première fois de Monsieur Claude Duberseuil, en trompette solo, fut très apprécié par le public. Nous

remercions M. Abihssira pour sa capacité à motiver ses élèves et à se rendre disponible pour cette journée du patrimoine.

Par la suite, l'ensemble vocal de Montmélian dirigé par José-luis Estrada nous a fait l'honneur, après une semaine de préparation seulement, de se produire avec un récital comprenant Mozart, Verdi, Gretchaninoff.

Merci à tous nos artistes, et prenez note déjà pour l'an prochain, la journée du patrimoine sera encore en septembre....



Avec le concours de la municipalité, Saint-Witz aussi sait mettre à l'honneur son Patrimoine et s'efforce de le conserver en état pour le transmettre aux futures générations. L'Association Présence remercie la municipalité, mais aussi et surtout tous les bénévoles qui ensemble ont bien voulu faire de cette journée un moment de partage.

Michèle et Gil



Des vocalises dans l'air

Rentrée réussie pour l'ensemble vocal de Montmélian, avec cinq adhésions supplémentaires ! Nul doute que la présence de l'association au forum, la qualité des pièces interprétées et l'ambiance d'un groupe de choristes joyeux ont contribué à donner envie aux nouvelles recrues. Que des dames. Messieurs, nous vous attendons ! Essayer, c'est l'adopter. Alors venez à quelques répétitions gratuites, tous les mercredis à 20h45 salle Alexis Berson rue de Paris. La musique classique et sacrée vous séduira certainement.

L'ensemble vocal a assuré une représentation au cours des journées du patrimoine, à l'église de Saint-Witz. Prochain rendez-vous le samedi 22 novembre au lycée, au cours d'un concert en association avec l'école de musique municipale.



Pour toute information :
Béatrice Durant, 06 88 82 65 33
ou par courriel beatrice.durant@laposte.net



Association



Nous nous réjouissons de cet engouement pour la danse et nos professeurs, au nombre de trois cette année, sont ravis. Le bon esprit, l'ambiance sympathique et la convivialité sont au rendez-vous.

Le 22 Août 2014, K'Danses a été invitée sur Europe 1 par Roland Perez, afin de participer à la célèbre émission « Les Experts ». Cette émission de radio d'une portée nationale a permis aux représentants de K'Danses de promouvoir la danse et ses bienfaits. Si vous souhaitez écouter cette diffusion, elle est disponible en podcast sur notre site www.k-danses.com.

Nous remercions sincèrement la commune de Saint-Witz qui nous accueille chaque jeudi, ceci à la grande joie de nos danseurs.

La danse n'a plus rien à raconter : elle a beaucoup à dire ! Alors pour le vérifier, n'hésitez plus ! Venez nous rejoindre.

Pour l'équipe de l'association K'Danses*

asso@k-danses.com

Patricia GALLO, Présidente de l'association

* Association affiliée à la Fédération Française de Danse

Voici K'Danses qui entame sa seconde saison. Beaucoup de monde sur les Forums, de nombreux danseurs dans les cours, cela laisse présager une belle année de danse, de jolies soirées, le tout sous le signe de la bonne humeur.

L'année passée, 173 adhérents avaient partagé les cours de K'Danses. Vu ces deux premières semaines d'inscriptions, il serait possible que nous allions au-delà de ce nombre ; voici donc une belle aventure qui recommence !

K'Danses a le privilège de dispenser ses cours de danses de salon sur la Commune de Saint-Witz et cette année, nous constatons que le nombre d'inscrits dans ces cours a progressé considérablement. Aussi afin de satisfaire la demande de nos danseurs et de notre professeur, nous avons ouvert un « cours technique » destiné à parfaire la posture et le style.

Des guides à Saint-Witz

« On m'a demandé d'écrire cet article sur l'AGSE comprendre Association des Guides et Scouts d'Europe, sans oublier nos adorables petites louvettes (petites filles de 8/12 ans qui font du scoutisme) évidemment.

Wézienne depuis toujours mais cheftaine depuis peu, je me suis posée la question fatidique et inévitable dans ce genre de cas : de quoi vais-je leur parler ?

J'aurais pu vous dire quelques banalités, que le scoutisme permet de grandir grâce à l'exemple des aînés, qu'il permet à petits et grands d'apprendre à travers le jeu ou encore qu'il donne tout son sens au mot service. J'aurais pu vous confier quelques anecdotes de camp pour vous faire rire, comme les éternelles petites bêtes dans la tente qui transforment instantanément les chefs en super héros pour

les avoir délogés, les concours cuisine où les estomacs implorent ou les journées de pluie accueillies avec bonne humeur, sans plaintes ou pleurs parce que l'on passe un bon moment. J'aurais pu vous décrire la complicité qui s'installe et grandit, rendant vos enfants plus sûr d'eux-mêmes et plus à l'écoute de l'autre. Mais je m'en tiendrai aux motivations qui m'ont poussée à devenir cheftaine et à consacrer mon temps et mon énergie à vos enfants : dans une société où l'individualisme et les activités devant un écran se multiplient et deviennent presque une normalité absolue, quoi de plus beau que de voir des enfants en train de courir à travers bois, rire avec leurs camarades, s'entraider dans les difficultés, apprendre le partage et le respect de l'autre ?

Je vous laisse méditer...

Aude



Nous remercions les Wéziennes qui nous ont proposé aide et support lors du forum des associations. Grâce à elles, dès le mois d'octobre, vous pourrez croiser des guides d'Europe au détour des chemins forestiers de Saint-Witz. Nous proposons aux filles de 12 à 17 ans de venir nous rejoindre pour découvrir ce qu'est le scoutisme: vie dans les bois, apprentissage de techniques scouts, aventures, joie et fraternité.

C'est dans la joie et la bonne humeur que nous nous retrouvons.

Si l'aventure vous tente rejoignez nous!

Eléonore

Contact :

Véronique Dhermy 06 45 77 37 95
veronique-dhermy@wanadoo.fr
www.scouts-europe.org

Le Club du temps des loisirs

vous propose pour 2014/2015 les sorties suivantes :

ANNÉE 2014

25 => NOVEMBRE - Somme / Picardie - P'tit Baltard
Saint-Witz => Hombleux
Accueil par Rémi Damiens, artisan ébéniste et sculpteur
Déjeuner spectacle au P'tit Baltard à Nesle
Coût de la sortie : 75 €

03 => DECEMBRE - Repas Annuel du Club
Saint-Witz => Restaurant à Gouvieux
Coût de la sortie : 20 €

ANNÉE 2015

14 => JANVIER - Assemblée Générale - 14h
Foyer Rural : 13h45 ouverture des portes pour faciliter l'émargement

11 => FEVRIER - Théâtre
Saint-Witz => Paris
Restaurant et pièce de théâtre à PARIS

18 => MARS - Balade en Gatinais

15 => AVRIL - Sur les traces du Maréchal Vauban

27 => MAI - Au détour d'une rose à Gerberoy

16/17 => JUIN - Les trésors cachés du Val de Creuse & à la découverte de nos pépites

09 => SEPTEMBRE - Laon et les souterrains perchés

04 AU 11 => OCTOBRE - Midi Toulousain

18 => NOVEMBRE - Château de Champs sur Marne et chocolaterie Menier

Si vous souhaitez nous rejoindre, une adhésion de 25 € est requise pour l'année calendaire (janvier/décembre).

Pour plus d'informations
merci de contacter : **Lucie LE PAGE**
mail : lepage.lucie@free.fr
09 53 04 99 75 ou 06 82 22 91 01

Nos activités :

Le Club du Temps des Loisirs organise une sortie par mois - (1 ou 2 jours) ainsi qu'un séjour de 8 jours en Septembre ou octobre. Nous privilégions comme jour de sortie le « Mercredi » afin de ne pas interférer sur les autres associations qui font des sorties à la journée ou demi-journée le « Jeudi ». Les thèmes et régions sont différents chaque année, afin de satisfaire le plus grand nombre. Sur Juillet et Août, il n'y a aucune activité.

Lucie LE PAGE
Présidente
du Club du Temps des Loisirs



Les enfants ont besoin de vous !

Au delà des vêtements pour enfants jusqu'à 15 ans, le secours catholique de Louvres a besoin de façon urgente et récurrente de lait maternisé ou pas et de couches. La permanence se situe juste à côté de la mairie, au 82 rue de Paris. L'accueil est ouvert le mardi et le jeudi de 14h à 16h30. Les bénévoles vous remercient par avance de votre générosité.

L'échange

Ateliers Théâtre-Chansons
Théâtre de la Bergerie - Place de la Bergerie - 95470 Survilliers
Les ateliers sont animés tous les mercredis par des professionnels du spectacle.

Animés par Odile Billard :
- Atelier - théâtre « Enfants » de 6 à 9 ans de 14h00 à 15h15
- Atelier - théâtre « Juniors » de 9 à 12 ans de 15h30 à 17h00
- Atelier - théâtre « Adolescents » de 13 à 18 ans de 17h30 à 19h30 Animé par Marie Hélène Fery :
- Atelier - théâtre « Adultes » à partir de 18 ans de 20h30 à 22h30

Créée en 1990, l'association L'Échange, sous la direction de Marie-Hélène Fery, est subventionnée pour ses activités culturelles et artistiques par les Mairies de Saint-Witz et de Survilliers.
Renseignements et inscriptions : 01 34 12 74 48 - 06 82 39 03 79.





Cheminée, poêle, danger à prévenir

L'automne et l'hiver sont propices aux feux de cheminée et poêle. Ceux-ci ne sont toutefois pas inéluctables. Il existe plusieurs précautions à prendre.

1- Vérifier la structure

La cheminée et le poêle doivent être parfaitement isolés, sur toute la hauteur, avec des matériaux conformes. Il est fortement conseillé que le conduit soit tubé.

2- Ramoner ou faire ramoner

Il est conseillé de ramoner ou faire ramoner son conduit une fois par an au minimum. Ne pas oublier que les bûches ramoneuses et les produits chimiques ne sont que des aides au ramonage mécanique.

3- Utiliser le bon type de bois

Il est préférable de ne brûler que des bois dur, fendu, et sec afin de se prémunir de la créosote. Ce dépôt crouteux formé par la fumée qui monte dans le conduit peut s'enflammer lorsqu'il s'accumule.

4- Être vigilant pendant la flambée

Ne jamais laisser une flambée sans surveillance. Ne pas charger le foyer pour la nuit alors qu'on va se coucher. Limiter le stockage de matériaux combustibles à proximité immédiate du foyer.

Les détecteurs de fumée seront obligatoires dans toutes les habitations, individuelles comme collectives) à compter du 8 mars 2015 (décret du 10 janvier 2011).

La période des calendriers arrive



Faux pompiers et faux calendriers : Attention ! Pour les reconnaître, rien de plus simple :

Les sapeurs-pompiers porteront leur traditionnelle tenue de travail.

Ils détiendront également une Carte de Service. Par ailleurs, lorsque que vous donnez votre offrande pour un calendrier, ils vous remettront un coupon en y inscrivant le nom et le montant de la somme recueillie.

En cas de doute, téléphoner aussitôt à la caserne des pompiers de Sur-villiers/ Saint-Witz au 01 34 31 90 00. Un responsable se rendra immédiatement chez vous.

La tournée officielle démarre le 3 novembre, pas avant. Soyez vigilants.

Dernière minute

Les services de transport à la demande proposés par notre communauté d'agglomération évoluent à compter du 1^{er} janvier 2015. En ce sens et dans l'attente de plus amples informations, les "taxis communautaires" seront réservés essentiellement aux transports vers les établissements de soins suivants : hôpital de Gonesse, hôpital Charles Richet de Villiers le Bel, hôpital privé Nord-Parisien de Sarcelles, clinique chirurgicale de Domont, hôpital de Senlis, centre médico-chirurgical des Jockeys de Chantilly, centre médical de la gare à Fosses, centre médical du Parc à Louvres.

Vie paroissiale

Encore cette année, une cinquantaine d'enfants du catéchisme ont fait leur rentrée :

Les plus petits de l'éveil à la foi (CP et CE1) se réunissent une fois par mois, le samedi matin de 10h à 11h30, accompagnés de Gil Desmullier.

Les rencontres ont toutes lieu dans la salle Saint Jean, à l'église Saint Vit de Saint-Witz.

La première étape : Les CE2 se réunissent un mardi sur deux, de 16h15 à 17h30, accompagnés de Laurela Zamanifary.

La deuxième étape : Les CM1 se réunissent un mardi sur deux, de 16h15 à 17h30, accompagnés de Laurela Zamanifary.

La troisième étape : Les CM2 se réunissent

tous les mardis, de 17h30 à 18h30, accompagnés d'Alexandre Lacomme.

Et ça ne s'arrête pas là, pour les collégiens, il y a une réunion une fois par mois, avec Marion Géant, pour préparer leur profession de foi.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à Marion Géant en appelant au 01.34.68.36.35.

La prochaine Messe des Familles sera le 11 Novembre, à Survilliers pour la Saint Martin.

De plus, chaque samedi a lieu une messe à 17h30, à l'église Saint Vit de Saint-Witz.

A très bientôt.

L'équipe KT



La Direction des Archives départementales du Val-d'Oise communique

Guerre 14/18 : collecte de documents

Une Grande Collecte de documents concernant la Première Guerre mondiale aura lieu les vendredi 14 et samedi 15 novembre prochain, orchestrée par le Service interministériel des Archives de France et la Bibliothèque Nationale de France.

A cette occasion les Archives départementales du Val-d'Oise ouvriront leurs portes aux Valdoisiens de 9h à 16h30 ces deux jours. Les personnes souhaitant participer à cette transmission de mémoire en apportant des "papiers de famille" seront accueillies par des archivistes. Les documents remis seront numérisés et valorisés sur le site Internet des Archives (<http://archives.valdoise.fr/galerie/galerie/images/6/n:116>). Ils pourront être simplement prêtés ou intégrer les collections départementales par dons.

En parallèle, des visites de l'exposition « 1914-1918- Le camp retranché de Paris - La forêt mobilisée dans le Val-d'Oise », conçue par le Service départemental d'Archéologie et l'Office national des forêts, couplée à une présentation d'archives originales sur la Grande Guerre conservées aux Archives départementales auront lieu à 11h, 14h et 15h30 sur réservation (<http://archives.valdoise.fr/>).

Cécile BERNARD - cecile.bernard@valdoise.fr - Tél. : 01 34 25 13 93
3, avenue de la Palette - Pontoise - 95011 Cergy-Pontoise Cedex
www.archives.valdoise.fr

Centenaire de la disparition de Charges Péguy

Entendu sur France Inter, le "7/9" (émission dirigée par Patrick Cohen) du mardi 2 septembre 2014 :

Une archive étonnante ce matin sur la Grande Guerre et la mort de Péguy il y a juste 100 ans. Charles Péguy, écrivain et poète, tombe au front le 5 septembre 1914, lors de la bataille de l'Ourcq tout près de Meaux, alors que les Allemands approchaient à 40 km de Paris. Voici donc ce document saisissant retrouvé dans les archives belges de la RTBF, la SONUMA, les souvenirs d'un fantassin du 276^{ème} régiment d'infanterie, Victor Boudon, camarade de combat de Péguy, qui raconte les derniers instants de celui-ci. Interview réalisé vers 1968 par le journaliste Raoul Goulard.

Afin de mieux comprendre l'état d'esprit qui règne à l'époque chez les officiers français, il faut savoir qu'en 1914 ceux-ci ont toujours eu une très haute estime de l'armée et surtout de leur rang. Même si l'époque des assauts au sabre et en gants blancs est révolue, les gradés dans la mentalité St-Cyr, répugnent toujours à se coucher aux côtés de leurs hommes sous les balles de l'ennemi. C'est ce qui s'est passé le 5 septembre 1914, à l'approche du village de Monthyon, où est mort le lieutenant Charles Péguy. Le poète Charles Péguy.

Cet interview est disponible sur le site de France Inter, vous pourrez trouver les liens sur www.saint-witz.fr

Forum des associations



A peine réparés les dégâts dus à la grêle, le gymnase Pierre Salvi a accueilli, le 7 septembre dernier, le Forum des Associations. Comme tous les ans, vous étiez nombreux à venir vous inscrire ou vous renseigner auprès des associations sportives et culturelles de la commune.

Un grand merci à tous les intervenants, associations, personnel communal, qui ont contribué à la réussite de cet événement.



Label Charte Qualité Confiance, un artisan wézien récompensé



La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise met en place pour la première fois le dispositif Charte Qualité, en partenariat avec la Communauté d'agglomération Roissy Porte de France et l'agence de développement économique Roissy développement.

Véritable levier d'amélioration et de développement économique pour les artisans, ce dispositif repose sur une démarche de progrès qui permet aux artisans de s'améliorer. En effet, un audit leur permet de bénéficier d'un regard extérieur sur les points forts et les points à améliorer de leur entreprise, en matière d'accueil du client, de management et de développement durable. A travers 3 modules : confiance,

performance et excellence, les lauréats peuvent mesurer leur progression. La Charte Qualité permet aux artisans de valoriser leur savoir faire et leur professionnalisme auprès de leur clientèle grâce à un label identifié. En ce sens, il est un véritable outil de développement pour les entreprises engagées et un gage de qualité pour le grand public.

Le comité d'attribution qui s'est réuni le 9 septembre a décerné ce label Charte Qualité Confiance à 17 artisans val d'oisien. **Parmi eux, un artisan de Saint-Witz dont nous avons déjà évoqué le professionnalisme il y a un an dans La Gazette : Didier DEROUBAIX, notre boucher charcutier traiteur.**

Une cérémonie de remise des prix a eu lieu le 7 octobre dernier, dans les locaux de la Communauté d'agglomération au 6 bis avenue Charles de Gaulle à Roissy en France.



Caroline Paradis
CMA du Val d'Oise
www.cma95.fr

Télé assistance : Vivre chez soi en toute sérénité

La téléassistance, mise en place par le Conseil général du Val d'Oise, est un dispositif de sécurité favorisant le maintien à domicile, dans de bonnes conditions, des personnes âgées et handicapées. Des milliers de personnes font appel à ce service dans le Val d'Oise... Il permet à une personne vulnérable d'être constamment reliée à une centrale d'écoute et donc de recevoir rapidement l'aide des secours d'urgence ou de l'entourage, en pressant le bouton d'une télécommande.

Cette télécommande est un véritable outil de protection des personnes. Elle se présente sous la forme d'un bracelet, d'un pendentif ou est pincée sur un vêtement. On l'oublie très vite. Quel que soit l'endroit de l'habitation où se trouve la personne, elle peut lancer dans un rayon de 80 mètres un appel sans décrocher son téléphone !

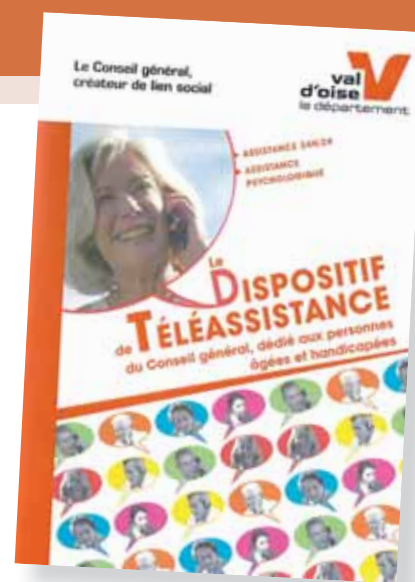
Combien ça coûte ?

- **Rien** pour les personnes non imposables, le Conseil général prend en charge l'abonnement mensuel.
- **A l'heure actuelle** 15,42 € par mois pour les personnes imposables sur le revenu.

Le plus ? Un service d'assistance psychologique par téléphone, ainsi que la possibilité de recevoir des messages ou recommandations sur votre transmetteur, par exemple en cas de canicule ou de grand froid. De plus les appareils sont testés chaque semaine afin de vérifier que la ligne téléphonique ne présente aucun problème.

Pour toute demande : Direction des personnes âgées
Service information et soutien à domicile pour les personnes âgées
Tél : 01.34.25.76 86 ou rendez-vous sur le site www.valdoise.fr

Un dépliant est disponible à l'accueil de votre mairie.



Don du sang : un acte citoyen

En France, 1 million de malades sont soignés grâce aux produits sanguins. Il n'existe pas de traitement capable de se substituer au sang humain. Donner, c'est aussi sauver des vies...

Comment ça marche ?

- Vous passez un entretien préalable pour déterminer votre aptitude au don ;
- Le prélèvement dure 7 à 10 minutes, pour un don de 400 à 500 ml de sang ;
- Vous restez ensuite au repos sous la surveillance de l'équipe médicale. Une collation vous est offerte. Il est important de boire beaucoup et de manger.

Conditions :

- Être âgé de 18 à 70 ans ;
- Peser au moins 50 kg ;
- Ne pas venir à jeun, bien boire avant et après le don

Quelques délais à respecter avant un don :

- 7 jours : après la fin d'un traitement par antibiotiques, des soins dentaires ;
- 14 jours : après un épisode infectieux ;
- 4 mois : après un piercing, un tatouage, un voyage où sévit le paludisme, une intervention chirurgicale.

En savoir plus ? www.dondusang.net

**Rendez-vous
le dimanche 9 novembre
de 9h à 13h30
Ecole Jane du Chesne
Rue des Moulins à vent
Saint-Witz**

Eaux pluviales, eaux usées, votre maison est-elle bien raccordée ?

Peut-être l'avez-vous déjà lu dans le magazine du SIAH* "Idée Eau" (distribué en boîtes aux lettres), cet organisme peut réaliser chez vous et à votre demande un contrôle de raccordement aux réseaux hydrauliques ; l'établissement d'un certificat de conformité de raccordement au réseau d'assainissement nécessite le passage d'un technicien du SIAH pour procéder au contrôle des raccordements. Celui-ci devra pouvoir accéder à tous les points d'eau (siphons, gouttières, grilles-avaloir, etc.). Les contrôles s'effectuent le mercredi sur rendez-vous et durent environ une demi-heure. Une personne majeure doit être présente lors du passage du technicien. Le certificat est délivré par courrier au propriétaire du bien, avec copie à la mairie, dans un délai de 8 jours. **Le contrôle et la délivrance du certificat sont gratuits.** Suite à réception de votre demande, le SIAH vous contactera pour prendre un rendez-vous en vue de réaliser le contrôle.

**Comment faire : appeler le 01 30 11 15 15
ou remplir le formulaire en ligne disponible à :
www.siah-croult.org/demande-de-certificat/**

A quoi ça sert : ce certificat pourra vous être utile en cas de vente de votre bien ; ou pour la réalisation de travaux de mise en conformité si une non-conformité a été détectée.

**Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne*



par Nicole CATTIN

Recette souvenir de vacances en Bretagne

TERRINE DE CRABE



Ingrédients pour 6 personnes

- 1 kg 500 de pattes de tourteaux frais
- 2 boîtes de crabe de 200 gr
- 6 oeufs
- 2 échalottes
- 30 gr de beurre salé
- 200 gr de tomates pelées en boîte (ou fraîche)
- piment de Cayenne
- safran
- sel et poivre

Préparation

Battre les oeufs dans un saladier. Mélanger le crabe émiétté. Éplucher et hacher les échalotes. Faire revenir dans la poêle avec le

beurre. Ajouter les tomates pelées et hachées grossièrement. Laisser réduire 15 minutes.

Ajouter la sauce au mélange oeufs et crabe. Saler, poivrer et saupoudrer de safran et de piment de Cayenne.

Préchauffer le four à 200° (7-8).

Verser la préparation dans le moule à cake beurré et tapissé de papier cuisson puis enfourner 1 heure au bain-marie.

Servir froid avec une sauce cocktail (mayonnaise assaisonnée de ketchup et de piment de Cayenne).

Accompagner d'une salade verte.

FILET DE LIEU JAUNE À L'ÉCRASÉE DE POMMES DE TERRE ET ANDOUILLE DE GUÉMENÉ

Ingrédients

- 600 gr de filets de lieu jaune en pavés
- 200 gr d'andouille de Guéméné
- 800gr de pommes de terre
- 1 échalote
- 20 cl de crème liquide
- huile d'olive
- poivre et sel

Préparation

Eplucher les pommes de terre, les couper en gros morceaux et les cuire pendant 20 minutes.

Emincer l'échalote et couper l'andouille en petits morceaux ; réserver.

Egoutter les pommes de terre cuites, les remettre dans la casserole et les écraser à la fourchette.

Sur feu très doux, ajouter la crème liquide l'échalote et l'andouille ; bien mélanger le

tout ; lier avec un filet d'huile d'olive, saler et poivrer.

Huiler les filets de lieu jaune sur toutes les faces, les disposer sur un plat allant au four et les cuire 10 minutes à 200° (6-7).

Servir à l'assiette, en déposant le poisson sur les pommes de terre écrasées et arroser du jus de cuisson.

Régalez-vous sur le thème de la mer

Dératisation et destruction
des nuisibles, contacter

**ASSISTANCE
ANTI NUISIBLES**

563 rue de Paris
60520 La Chapelle en Serval

Tél. : 03 44 21 92 19
Mobile : 06 13 52 69 23
Mail : too-75@live.fr

Web : <http://www.assistance-antinuisibles.fr>

Finalement les plus fidèles supporters wéziens de notre équipe nationale de football ont pu se réunir dans le hall de l'école pour assister aux retransmissions des matches joués par les français. Bleu blanc rouge de rigueur ! Mais ce 4 juillet, nous sommes tombés sur l'ogre allemand !...



Chaudron !

*La paix des ménages ne tient parfois qu'à un fil...
Un coup de... fil !*



Vous ne connaissez pas Jojo et j'en suis navré : il est plombier et sait répondre au téléphone ! Il sait aussi, quand il le faut, téléphoner.

Et, ce soir-là, avec quelques copains, ils célèbrent la fin d'un chantier : autant dire qu'il ne sera pas rentré à la maison pour le dîner ! Sur le parking, avant d'entrer au Café de la Paix des Ménages, il téléphone donc – comme vous-même le faites, en semblables circonstances – à sa douce moitié pour l'informer de son retard, mais, à sa grande surprise, une voix d'homme répond...

Jojo est du genre sanguin ; quand son portable lui en laisse la place, il n'a pas sa langue dans sa... poche :

- Que faites-vous chez moi ?
- En voilà des manières ! Et vous ? Qui êtes-vous ?
- Je suis le mari de Sylvie. Passez-la-moi !

Le ton ne souffre aucune réplique ; l'homme, hébété, appelle Sylvie qui achève d'éplucher quelques pommes de terre dans la cuisine :

- Chérie, c'est pour toi !

Mais, méfiant, il reste à portée de... cornet, lorsqu'elle répond :

- Allo ?
- Chaudron ?
- Non ! Sylvie ! Mais qui êtes-vous ?
- Ton mari, pardi ! Et qui c'est le gars qui t'appelle chérie et qui vient de répondre ?
- Ah ! La question ! C'est mon homme...

C'en est trop ! Jojo raccroche, entre précipitamment dans le café et dit à ses camarades :

- Les gars, je dois partir ; il y a une urgence !
- Une fuite ?
- Rigolez pas : Chaudron me trompe !
- C'est bien ce que je disais : une fuite... deux même, puisque tu es au courant – plaisante un joyeux luron célibataire de la clique.

Jojo n'a aucune envie de badiner. Il claque la porte et quitte ses copains. Direction : home, sweet home !

Pendant ce temps, l'homme du téléphone a une explication d'estampe avec... Sylvie :

- Eh ! Qui c'est ce taré ?
- Je n'en sais rien ! Un inglé...
- Et comment t'appelle-t-il déjà ?
- Je ne sais plus... Chaudron...
- C'est vrai que ça ne te va pas mal... Il te connaît donc !
- Mais non !
- Mais si ! Et cela ne va pas se passer comme tu l'imagines : avec des pirouettes et des bisous !
- Enfin, Amour !
- Y'a plus d'Amour... Je...

Jojo vient d'arriver chez lui ; il est comme fou :

- Où est-il – hurle-t-il, en entrant – où est ce goujat, que je lui fasse la peau ?

Sylvie – pardon : Chaudron – sort de la cuisine :

- Ah ! Tu rentres tôt pour une fois...
- J'ai bien fait ! Où se cache ton amant ?
- Mais je suis seule ! Il n'y a personne ici et personne n'est venu depuis ce matin. Vois : je te prépare un ragoût...
- C'n'est pas vrai : je viens de te téléphoner et un homme a répondu. Là ! Il y a vingt minutes...
- Tu dérailles : personne ne m'a téléphoné !

Jojo n'aime pas qu'on joue avec ses pieds. Il prend son portable, sélectionne l'option Dernier appel lancé et le plus aimablement du monde, montre l'écran à Chaudron :

- Qu'est-ce qui est affiché ?
- Notre numéro, pardi !
- Et à quelle heure ai-je appelé ?
- Il y a... vingt-cinq minutes...
- Explique-moi pourquoi un homme a répondu ?
- Je n'en sais rien...
- Eh bien, on va refaire l'opération : ça va te rafraîchir la mémoire...

Et Jojo appuie sur la touche Bis !

Aucune sonnerie, dans l'appartement. Après quelques secondes, la même voix d'homme répond !

- Ca alors ! hurle Jojo. Vous encore ! Que faites-vous à mon numéro de téléphone ?

L'homme est passablement excédé :

- Monsieur, je suis chez moi... mais plus pour longtemps. Je sais tout et si je vous mets la main au collet, je saurai comment passer la corde ! Mon bonjour à Sylvie...

Et il raccroche !

Jojo se liquéfie sur sa chaise : troisième fuite, dirait son plaisantin de pote du Café de la Paix des Ménages... Chaudron se rapproche de lui :

- Très-plomb (*), l'opérateur de téléphonie est passé dans le quartier cet après-midi. Les techniciens avaient une maintenance technique au programme. Ils devaient remplacer un panneau de distribution défec-tueux, à ce qu'ils ont dit. Je parie qu'ils ont dû inverser deux fils...

Jojo vient de comprendre sa méprise :

- C'est pas moi qui vais appeler l'autre pour lui demander de vérifier...

Chaudron prend son courage à une main et le portable de son mari dans l'autre ; puis, avec un irrésistible sourire, en l'absence d'une option Ter, elle appuie sur la touche Bis. Le téléphone sonne... ailleurs. Une voix de femme répond et l'épouse de Jojo enchaîne :

- Allo, Sylvie ?
- ... Oui ! Qui est à l'appareil ?
- Sylvie. Vous ne me connaissez pas. Nous avons le même prénom et, involontairement, nous venons d'échanger nos numéros de téléphone... Dites-le à votre mari, qu'il ne s'inquiète pas ! Le mien est dans un état...
- Ne m'en parlez pas ! Le mien est en train de faire ses valises...

() Très-plomb : petit mot affectueux que Chaudron réserve à son mari dans l'intimité, en attendant que son alchimiste change le plomb en... or ! Vous l'aviez deviné...*

A la Sainte-Catherine...

On le sait, « à la Sainte-Catherine (25 novembre), tout bois prend racine », dit le proverbe. Mais on n'est pas obligé d'attendre jusque-là. Les jours raccourcissent, fraîcheur et humidité se font sentir: l'automne se profile dès octobre. Mais le jardinier ne s'ennuie pas : la saison est pour lui synonyme du plaisir de jardiner dans la dernière ligne droite avant l'hiver.



Il fait plus froid, il pleut, et pourtant, c'est le moment de planter. L'automne est **LA** saison pour la mise en terre des arbres, arbustes et fruitiers, vivaces et rosiers (un rosier planté à l'automne gagnera en robustesse, fleurira plus tôt). La relative douceur d'octobre permet de repiquer les boutures d'arbustes et les fleurs vivaces.

En étalant la plantation des bulbes (type jonquilles ou tulipes) entre début octobre et fin novembre, on aura une floraison allant du milieu de l'hiver jusqu'au printemps.



Les pelouses ont besoin d'être bichonnées avant les grands froids : les feuilles qui tombent en automne doivent être régulièrement ratissées car si vous les laissez, la pelouse manquera de lumière, ce qui favorisera la formation de mousse. Votre gazon appréciera d'être tondu pour la dernière fois vers le début du mois de novembre mais pas trop court.



Si vous nettoyez vos massifs, le sol pourra se « reposer » et vous pourrez planter de nouvelles variétés au printemps.

Les haies taillées une dernière fois en automne ne risquent pas de pourrir avec l'accumulation d'humidité.

Certaines plantes sont frileuses : à leur pied on peut installer des paillis (feuilles mortes, aiguilles, cosses de sarrasin, etc.) ou utiliser des filets d'hivernage plus tard dans la saison.

Enfin, ayez une petite pensée pour les oiseaux : mangeoires, nichoirs, réserves de graisse et de graines.



Et n'oubliez pas : « À la Saint-Séverin (27 novembre), l'hiver est en chemin » ! Vous voilà prévenus !

Josiane Pinchart



Agence de
SAINT-WITZ

Alliance France

01.34.68.54.54

IMMOBILIERE

RÉSEAU NATIONAL D'AGENTS ET AGENCES EN FICHIER COMMUN PARTAGÉ

UNE VÉRITABLE ÉQUIPE D'EXPERTS À VOS CÔTÉS !

Saint-Witz Autrement

Je tiens avant tout à vous présenter tout mon soutien dans l'épreuve climatique que nous avons subie le 8 juin dernier. Certains d'entre vous sont toujours en travaux et peut-être éprouvent-ils des difficultés dans l'aboutissement des réalisations, mais nous garderons tous en mémoire cet énorme élan de solidarité et d'entraide que nous avons vécu dans les jours qui ont suivi le sinistre.

Maintenant il est temps de vous informer sur ce qui va changer pour vous dans les prochains mois...

LE GRAND ROISSY

Après le GRAND PARIS, nous voici confrontés au GRAND ROISSY – Rassemblement de 42 communes, disparition des Communautés de Communes, débouchant sur un regroupement de 343 242 habitants allant de Mitry Mory à Sarcelles en passant par Claye Souilly, Dammartin, Moussy, Gonesse, Ecouen, Villiers le Bel.

Ce schéma régional de Coopération Intercommunale (SRCI), divulgué le 28 août 2014 par le Préfet de Région est appelé à entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

Consultez la carte sur : <http://sigr.iau-idf.fr/webapps/visiau/>

DECHARGE INDUSTRIELLE

L'enquête publique s'est déroulée du 25 juillet au 26 août 2014 à la mairie de Moussy le Neuf. Les habitants de Plailly se sont mobilisés dès le mois de février 2014. C'est lors du conseil municipal du 11 septembre dernier que nous avons découvert ce projet.

Serions-nous si différents pour ne pas être informés alors que cela va se réaliser à moins de 1,4 km de nos habitations ?

Consultez la vidéo sur : <http://youtu.be/2h4XhF1Fp94>

USINE DE METHANISATION ET SITE DE COMPOSTAGE

Projet également de Seine et Marne, à moins de 1 km de notre frontière communale et qui, sans nul doute, sera le plus nuisant à terme, notamment par les émanations dues à la décantation des matières pour le site de compostage, mais présenté sans nuisance pour les personnes développant une anosmie.

Consultez le site sur : www.apepp.fr

Voici ces 3 projets qu'il me semblait important de porter à votre connaissance, vous trouverez toutes les informations complémentaires au-travers des sites internet figurants dans chaque paragraphe.

Jean-Michel DEBCZAK

Consultez également régulièrement : www.saintwitzautrement.sitew.fr

Avenir ensemble

Chères Wéziennes, chers Wéziens, nous espérons de tout cœur qu'à l'heure où ces lignes seront publiées les séquelles de la tempête de juin seront oubliées ou en passe de l'être. Ce fâcheux événement a eu pour bénéfice de souder l'équipe municipale autour d'un but commun : aider nos concitoyens à surmonter cette épreuve. Nous espérons avoir pu contribuer à adoucir cette épreuve.

Nous aimerions revenir avec vous sur le conseil Municipal du 5 juin dernier pour lequel les élus d'Avenir Ensemble ont refusé d'approuver le compte rendu.

Nous souhaitons vous expliquer ce refus.

Nous avons voté le point 15) concernant des travaux de réfection du réseau d'assainissement à réaliser rue des Près Frais pour un montant de 635 285 € ht, rue des Treize Saules pour 11 097 € ht et rue de l'Orme à la

Pie pour 37 643 € ht, soit un montant total de 684 025 € ht.

Nous avons demandé lors de la discussion de ce point, de rechercher les éventuels manquements du concessionnaire en charge de ce réseau. En effet, les contrats de concession de service public permettent à des entreprises privées de se substituer aux communes pour des services tels que celui de la distribution et de l'assainissement de l'eau, puis de facturer ces prestations aux consommateurs.

En contrepartie, les concessionnaires doivent respecter différentes obligations, dont l'entretien régulier des réseaux. Une part du montant de votre abonnement est (théoriquement) destinée à financer ces travaux. Or ces 684 025 € seront en partie à la charge de notre commune, donc à la charge des Wéziens. Au nom de quoi devrions-nous financer une nouvelle fois des travaux déjà payés mais jamais effectués ?

Nous avons demandé que notre intervention figure au compte-rendu du conseil municipal. Elle ne s'y trouve pas. Par conséquent, nous avons refusé de signer et d'approuver le compte-rendu.

Nous n'avons pas encore obtenu de réponse. Nous suivrons les développements de ce dossier avec attention, nous sommes prêts, à titre personnel, à nous substituer à la municipalité, afin de faire constater par voie de justice les manquements du concessionnaire. Le moment venu, nous vous proposerons de constituer un collectif d'usagers. C'est un combat long, mais depuis quelques années la Justice est systématiquement du côté des usagers floués par les grands groupes concessionnaires.

M. Berson Géant.
D. Duputel. d-duputel@sfr.fr

MEMENTO

Sécurité de Saint-Witz **06 86 86 26 20**
 Pompiers **18**
 Gendarmerie de Fosses **01 34 72 10 20**
 Gendarmerie de Louvres **01 30 29 39 70**
 Allô Service Public **30 08**
 Sous-Préfecture de Sarcelles **01 34 04 30 00**
 Poste de Fosses **3631**
 Poste de Survilliers **3631**
 ERDF **09 69 36 66 66** - GRDF **0810 112 212**
 France Télécom **10 14** - Réclamations **10 13**
 SAUR **03 60 56 40 01**
 Ecole Maternelle Jane du Chesne **01 34 68 51 80**
 Ecole élémentaire Jane du Chesne **01 34 68 36 57**
 Accueil de loisirs « La Licorne » :
01 34 68 95 42/01 34 68 20 50
 Multi accueil « Les P tits Loups » **01 34 68 23 50**
 Relais assistantes maternelles :
01 34 68 93 90/06 46 41 35 18
 Collège Françoise Dolto Marly-La-Ville **01 34 68 58 58**
 Lycée Léonard de Vinci **01 34 68 25 89**
 Bibliothèque **01 34 68 21 10**
 Cinéma de l'Ysieux, Fosses **01 34 72 90 10**
 Croix Rouge Française (Fosses-Survilliers) **06 30 27 52 50**
 Pôle Emploi **39 49**
 CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse) **39 60**
 Maison de l'emploi du Val d'Oise (Louvres) **01 34 72 11 59**
 CPAM de Cergy-Pontoise **36 46**
 Caisse d'Allocations Familiales (CAF) **0810 25 95 10**
 Réseau Automne (Louvres) **01 34 72 49 91**
 AFAD (Domont) **01 39 91 48 15**
 Café des Aidants **01 34 29 38 97**
 Centre des Impôts de Garges **01 34 53 38 00**
 Trésorerie de Louvres **01 34 68 11 40**
 Gare de Fosses-Survilliers **3635**
 Transports CIF Mesnil-Amelot **01 60 03 63 63**
 SNCF Transilien **36 58**
 Agence Imagine R **0969 39 55 55**
 Agence Navigo **0969 39 66 66**
 Déchets verts CARPF-Collecte-Tri sélectif **08 20 200 301**
 Déchèteries Bouqueval-Sarcelles-Gonesse-Louvres **0800 735 736**
 Météo (Nord et Ile de France) **08 92 68 02 95**
 Assistance Anti Nuisibles **03 44 21 92 19 / 06 13 52 69 23**

MAIRIE

01 34 68 26 20, place Isabelle de Vy, 95470 Saint-Witz.
mairie@saint-witz.fr

Heures d'ouverture de la Mairie

Lundi, mardi et mercredi :
 de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h
 jeudi et vendredi :
 de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h
 samedi : de 9 h à 12 h

Germain BUCHET, Maire :
 tous les jours sur rendez-vous
 et samedi de 9 h 30 à 11 h 30

Véronique AYDOGAN
 Directrice des Services Communaux
 sur rendez-vous



Les maires adjoints reçoivent sur rendez-vous

Fabienne GRU
Xavier BELAIR
Michèle CAQUIN
Frédéric VANÇON
Chantal DELGADO
Richard ZADROS

MEMENTO SANTÉ

CENTRE ANTI-POISON **01 40 05 48 48**
 SAMU **15**

HÔPITAUX

Centre hospitalier de Gonesse - **01 34 53 21 21**
 Centre hospitalier de Senlis - **03 44 21 70 00**

AMBULANCES - Ambulances Marly-la-Ville - **01 34 72 61 88**
 Ambulances Moussy-Le-Neuf - **01 60 21 08 26**

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Cabinet Médical du Haut de Senlis - **01 34 68 69 40**
 Dr Laurent GUENEL, Dr Florence RONNÉ, Dr Guy SEPTAUX
 Cabinet Médical du Colombier de Survilliers - **01 34 68 26 10**
 Dr Jean-Claude PAGANELLI de Vémars - **01 34 68 51 72**

LABORATOIRES D'ANALYSES MÉDICALES

Laboratoire de Marly-la-Ville - **01 34 72 34 10**
 Laboratoire Lespagnol-Vandewalle de Fosses - **01 34 68 75 01**

MÉDECINS SPÉCIALISTES

Cardiologue - Dr Luc ARDOUIN - Fosses - **01 34 68 55 66**
Dermatologue - Dr Annie MATHE-HERVÉ - Fosses - **01 34 68 81 17**
Gynécologues - Dr Eric DAVID - Fosses - **01 34 68 55 66**
 Dr Fabienne DENIS - Survilliers - **01 34 68 48 56**
Ophthalmologiste - Dr Mimi MOUBRI - Fosses - **01 34 68 55 66**
O.R.L. - Dr Eric CHARRIÈRE - Fosses - **01 34 68 55 66**
Pédiatres - Dr JACOB et Dr BOICHOT - **01 34 68 48 49**
Phlébologue - Dr Annick PAQUET - Fosses - **01 34 68 63 95**
Radiologues - Centre de Radiologie de La Chapelle en Serval - **01 34 68 48 48**

CHIRURGIENS DENTISTES

Dr Xavier LANCTUIT de Saint-Witz - **01 34 68 59 20**
 Dr Huyen NGO LAMBERT de Saint-Witz - **01 34 68 39 45**
 Dr André HAZAN et Dr Carole KOSKAS de Fosses - **01 34 68 57 00**

SERVICES PARAMÉDICAUX

Infirmières - Valérie RENAULT et Zaïnaba BOUKNANA de Survilliers
01 34 68 23 82
Kinésithérapeutes - Audrey SIMONE et Aurore TILLIET, Sébastien PRÊTRE - **01 34 68 50 68**
 Patrick LENOIR et Georges CHARON de Survilliers - **01 34 68 57 60**
Ostéopathe - Georges CHARON de Survilliers - **01 34 68 57 60**
Orthophonistes - Laurence ABIHSSIRA de Saint-Witz - **06 10 41 88 83**
 Anne-Marie VÉRON de Survilliers - **01 34 68 41 11**
Pédicures et podologues - Marie-Thérèse BOULDOIRES-GOSSE de Fosses - **01 34 68 73 82**
 Stéphanie LANDRY de Survilliers - **01 34 68 29 54**
 Gabriel ANTHEAUME de Marly-la-Ville - **01 34 68 01 43**
 Nathalie DUPUIS de Fosses - **01 34 68 13 35** - Luc Langin - **03 44 21 97 39**
Psychothérapeute - Bernard SEBBAN de Saint-Witz - **06 84 79 00 17**
Sophrologue Caycédienne - Cécile VALLAT-SEBBAN - **06 63 43 03 71**

VÉTÉRINAIRES - Dr Laure BOUVET et Dr Brigitte RACINE de Fosses - **01 34 72 45 08**

SALON DE TOILETTAGE "Aquareve Canin", Hydrothérapie - Chromothérapie - Massage - **01 34 68 17 66**

PHARMACIES

Pharmacie de MONTMÉLIAN - **01 34 68 45 71** - 34, rue du Haut de Senlis, 95470 SAINT-WITZ
 Mme COHU - **01 34 68 60 52** - 1, rue François Mauriac, 95470 VEMARS
 M. MARCOU - **01 34 68 37 64** - Centre Commercial "Le Colombier", 95470 SURVILLIERS
 M. ETHODET Blaise - **01 34 72 98 23** - 1 bis, rue César Franck, 95470 FOSSES
 SNC LESPAGNOL - **01 34 72 99 22** - Centre Commercial du Plateau, 95470 FOSSES
 "LA GARE" - **01 34 68 84 10** - Centre Commercial de la Gare, 95470 FOSSES
 M. CHARRIER - **01 34 68 87 80** - 25, rue du Docteur Paul Bruel, 95380 LOUVRES
 M. PORTE - **01 34 68 11 10** - 88, rue de Paris, 95380 LOUVRES
 MM. SCHOETTEL-BODART - **01 34 68 16 00** - Place J.-B. Corot, 95380 LOUVRES
 Mme COHEN - **01 34 72 32 60** - 2ter, rue Roger Salengro, 95670 MARLY-LA-VILLE
 "L'YSIEUX" - **01 34 68 20 40** - 137, avenue Henri Barbusse, 95670 MARLY-LA-VILLE
 Mme DEHÉE - **01 34 72 67 84** - Centre Commercial/Route de Marly, 95380 PUISEUX-EN-FRANCE

PHARMACIES DE GARDE

Garde de jour de 09h à 20h : Composer 24h/24 le n°adituel : 3237 (0.34€TTC/MIN)
Garde de nuit de 20h à 09h : Pour des raisons de sécurité, veuillez vous présenter à la gendarmerie muni de l'ordonnance et de votre pièce d'identité. La pharmacie de garde sera prévenue de votre arrivée et il vous sera indiqué l'adresse.

Directeur de la publication : Germain BUCHET

Comité de rédaction : Nicole CATTIN, Chantal DELGADO, Josiane DEMAREZ,
 Michel DEMAREZ, David DUPUTEL, Lucie LE PAGE, Frédéric MOIZARD
Crédits Photos (libres de droits) : Omar BELBACHIR, Richard ZADROS, les auteurs.

Les informations publiées sont vérifiées autant que possible par la rédaction.

Les informations publiées par les associations le sont sous leur responsabilité. Pour signaler une erreur ou demander une rectification, n'hésitez pas à contacter la rédaction, par écrit de préférence, en mairie.

Les photos libres de droits avec autorisation de diffusion des photos sur le net : Gazette téléchargeable sur le site de la mairie

Réalisation : J.B. Impressions - Plailly - 03 44 63 46 76 - certifié "Print Environnement & Imprim'Vert"

Imprimé sur papier certifié issu de pâtes produites exclusivement à partir de forêts gérées durablement.

Fête du village : des retrouvailles conviviales

La fête du village de ce 6 septembre 2014 avait incontestablement une saveur particulière. Au vu de la fréquentation, il faut croire que les wéziens avaient à cœur de se retrouver pour un événement festif. Il est vrai qu'après un mois de juin terni par l'épisode de la grêle et un été plutôt maussade, chacun a pu apprécier un moment de détente et de convivialité sous un soleil de circonstance.

La journée a débuté à 15 heures avec des jeux gonflables et le jeu du SUMO dans lesquelles les enfants s'en sont donné à cœur joie entre deux passages au stand crêpes et popcorn.

En un coup de baguette magique et quelques bénévoles, le centre commercial s'est transformé en salle de restauration pour permettre à plus de 200 personnes de se retrouver autour d'une bonne paëlla signée Didier DEROUBAIX, une pizza ou un sandwich saucisses ou mer-guez proposé par l'incontournable Stéphanie de La Farinière. Pendant ce temps-là, Bruno et Andréas s'activaient dans le Lounge Bar pour satisfaire les gorges asséchées par les discussions de ces retrouvailles conviviales. Le tout rythmé par la fanfare picarde « la Banda Max » et son répertoire populaire varié.

La soirée s'est terminée par le traditionnel feu d'artifice très apprécié avant le retour au centre commercial pour se retrouver autour d'un dernier verre et danser sous les lumières de la sono du comité des fêtes de PLAILLY. Merci à tous les bénévoles et le personnel communal qui ont permis la réalisation de ce moment de convivialité dont nous avons tous besoin.

La municipalité

**Remerciements à Didier et Bruno
pour l'accès à leurs prises
électriques, sans eux pas de fête... !**

